

# ccinfo

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

N° 277  
AVRIL  
MAI  
2020

**DISPENSÉ DE TIMBRAGE**

Chambre de commerce et d'industrie  
de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun,  
BP M3, 98849 Nouméa Cedex

## DOSSIER

Crise Covid-19

Toutes les aides aux entreprises

## INNOVATION

Un Calédonien à la pointe  
de la lutte contre le diabète

## ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Gagner en visibilité  
sur les réseaux sociaux

**FERMÉ**

**cci**  
@ NOUVELLE-CALÉDONIE  
[WWW.CCI.NC](http://WWW.CCI.NC)



TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

# DÉCLAREZ VOS RESSOURCES SUR [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)

VOUS BÉNÉFICIEZ  
D'UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE  
JUSQU'AU 10 MAI 2020



Voir le TUTO  
en ligne



 suivez-nous sur  
**Facebook**  
[www.facebook.com/cafat.nc](http://www.facebook.com/cafat.nc)  
[www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)

 **D'INFOS**

- Sur la création de votre espace privé sur [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc):  
 [espace.pro@cafat.nc](mailto:espace.pro@cafat.nc)  25 71 10 ou 25 71 56
- Sur votre déclaration de ressources :  
 [e-recouvrement@cafat.nc](mailto:e-recouvrement@cafat.nc)  25 58 09

  
**CAFAT**  
Votre vie, c'est notre quotidien



## ÉDITO

La période que nous traversons n'a pas d'équivalent dans le monde ni dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Qu'une pandémie contraigne le territoire à se barricader, à stopper net ses activités et la circulation des personnes, y compris d'une île à l'autre de l'archipel, on n'avait jamais vu ça.

Les conséquences économiques sont importantes, mais la réponse quasi immédiate de l'Etat, du gouvernement local et des provinces a permis qu'elles ne soient pas désastreuses. Mobilisées en un temps record pour aider les entreprises à faire face à cette situation exceptionnelle, nos institutions se sont montrées à la hauteur. Dans ce combat pour permettre aux forces vives de garder la tête hors de l'eau, la CCI a déployé un véritable plan de crise pour assurer, avec un engagement surmultiplié, sa mission d'accompagnement des entreprises, et notamment des plus petites.

Votre *CCI Info*, dont le confinement a retardé la parution, a été chamboulé pour vous offrir un dossier pratique sur l'ensemble des dispositifs d'aides disponibles. Il n'est pas trop tard pour les solliciter ! Les entrepreneurs calédoniens ont toujours eu une grande capacité à s'adapter et à rebondir – ce sera le sujet de notre numéro de juin –, gageons que le plan de sauvegarde les aidera à passer ce cap difficile !

Bon courage et bonne lecture

**David Guyenne,**

**Président de la CCI-NC**

# CCinfo SOMMAIRE

## ACTUALITÉS

- À la Une**
- 4 Les difficultés des entreprises à la loupe
- Actions de la CCI**
- 5 La CCI mobilisée à vos côtés
- Création d'entreprise**
- 8 RCA, un duo de choc !
- 10 **L'actualité des entreprises**
- Pacifique**
- 14 Faire rimer notre économie avec l'Australie
- Innovation**
- 16 Un Calédonien à la pointe de la lutte contre le diabète

## DÉCRYPTAGES

- Portrait**
- 19 Barbara Vlaeminck, le partenariat gagnant
- Dossier**
- 20 **Spécial crise covid-19**  
Toutes les aides aux entreprises
- Économie**
- 28 Nouvel élan pour le secteur de la construction
- Économie numérique**
- 30 Gagner en visibilité sur les réseaux sociaux
- Environnement**
- 32 Ambassadeur des récifs vierges calédoniens

## INFOS PRATIQUES

- Formation**
- 35 2020 année du *blended learning* ?
- Fiche pratique**
- 36 Réagir face aux retards de paiement entre entreprises
- Données du mois**
- 37 Le point sur la transition énergétique calédonienne
- 38 Chiffres et échéances



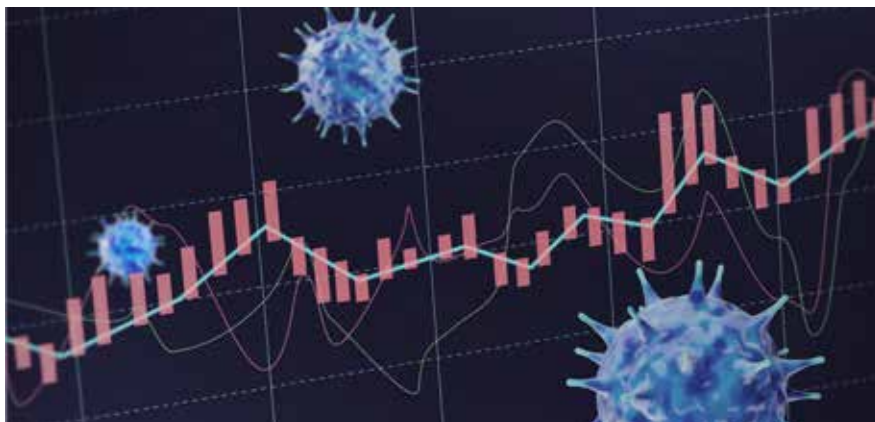
Le *CCI Info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie – 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex, tél. : 24 31 00, fax : 24 31 31, com@cci.nc – Site Internet : www.cci.nc – Directeur de publication : David Guyenne – Comité de rédaction : Sidonie Ganatchian, Sophie Pecquet  
Rédaction : Anne-Charlotte Cocault, Chrystel Furigo, Nelly Lutteau, Annabelle Noir, Sophie Pecquet, Fany Torre – Coordination rédaction : Annabelle Noir, Sophie Pecquet – Réalisation : Concept – Régie publicitaire : Rezo, tél. : 28 63 01 – Responsable publicité : Yann Milin, tél. : 77 19 72 – Impression : Artypo – Tirage : 10 000 exemplaires – Le *CCI Info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC.  
Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse de la directrice de publication.



# À la Une

## CRISE COVID-19 QUEL IMPACT SUR LES ENTREPRISES ?

La cellule des acteurs économiques a lancé, entre le 17 et le 23 avril 2020, auprès de toutes les entreprises du territoire, une 2<sup>e</sup> enquête. Objectif : évaluer l'impact économique de la crise liée au Covid-19.



691 entreprises réparties dans les trois provinces et représentant 4 803 salariés ont répondu à une 2<sup>e</sup> enquête lancée par la cellule des acteurs économiques. Dans une 1<sup>re</sup> enquête menée du 26 mars au 1<sup>er</sup> avril, 62 % des 1 200 entreprises répondantes avaient déclaré avoir perdu au moins 50 % de chiffre d'affaires.

### Impact sur le chiffre d'affaires

- Au 23 avril, 75 % des entreprises d'au moins un an ayant répondu à l'enquête font part d'une baisse de leur chiffre d'affaires, en moyenne de 51 %.
- 55 % anticipent une prolongation de cette diminution de chiffre d'affaires sur les prochains mois.

### Difficultés rencontrées

82 % des répondants déclarent avoir rencontré des difficultés. Les principales sont :

- problèmes de trésorerie : 76 %
- difficultés pour négocier les reports d'échéances : 37 %
- frais bancaires supplémentaires : 27 %.

### Emploi

30 % des répondants déclarent avoir eu recours au chômage partiel et 36 % aux congés payés ; 12 % déclarent envisager des licenciements, pour 37 % des effectifs.

### Entreprises et confinement

61 % des entreprises de Nouméa ont déclaré avoir été fermées durant le confinement ; 44 % en moyenne dans le Grand Nouméa ; 44 % en province Nord-Ouest et 65 % en province Nord-Est et Îles.

### Les mesures spécifiques

78 % des entreprises déclarent avoir pris des mesures spécifiques :

- 55 % ont mis en place les gestes barrière (74 % dans l'industrie, 80 % dans la construction)
- 27 % se sont dotées d'équipements de protection (52 % dans la construction)
- 25 % ont déployé le télétravail (70 % dans les activités scientifiques et techniques)
- dans l'industrie/commerce : 20 % ont développé la vente en ligne, 17 % ont

### À PROPOS DE L'ENQUÊTE

Enquête menée par l'institut Quidnovi-franchise Kantar pour le compte de la cellule des acteurs économiques. Les 691 entreprises répondantes représentent l'ensemble des secteurs d'activité du privé. L'échantillon a dû être redressé selon les critères de taille, d'ancienneté, de formes juridiques et de secteurs d'activité.

mis en place un service de récupération de commande ou de livraison.

### Quelle vision de l'avenir ?

65 % des entreprises se disent inquiètes quant à l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie. Ce niveau d'inquiétude monte à 80 % pour les entreprises de 30 salariés et plus.

### À propos de la cellule économique

La CCI a initié la création d'une cellule qui fédère organisations patronales, chambres consulaires, syndicats professionnels, clusters, etc. Soit la majorité des acteurs économiques du territoire. Le but : mutualiser l'ensemble problèmes rencontrés par les entreprises et les faire remonter d'une voix unique au gouvernement ; réaliser des enquêtes afin de mesurer l'impact économique de la crise du Covid-19.



# Actions de la CCI

## LA CCI MOBILISÉE À VOS CÔTÉS

**Suspension des vols commerciaux, mesures de fermetures pour lutter contre la propagation du Covid-19 sur le territoire, puis confinement : en l'espace de quatre jours l'activité économique de la Nouvelle-Calédonie a connu un coup d'arrêt sans précédent. La CCI s'est très vite adaptée. L'enjeu principal : apporter aux entreprises le maximum d'informations et les guider à travers les dispositifs d'aides.**

Les mesures draconiennes – et nécessaires – prises par les autorités pour préserver notre archipel des effets sanitaires désastreux de la pandémie ont eu de lourdes conséquences pour nos entreprises. La CCI a dû elle aussi s'adapter afin d'assurer la continuité de ses missions : organiser les cours à distance dans ses deux écoles, l'EGC

et le CFA ; mettre en place une cellule spécifique d'accompagnement des entreprises ; créer une cellule économique qui fédère les principaux acteurs du territoire pour travailler efficacement avec les institutions ; adapter les aéroports aux nouvelles conditions d'exploitation.



Des ateliers gratuits sont organisés sur tout le territoire (ici à Nouméa) pour aider les patentés et petites entreprises à remplir leur demande de fonds de solidarité.

### **Vous accompagner avant tout**

Dès l'annonce le 19 mars de la fermeture par arrêté des établissements de loisirs et recevant du public, et à la suite du confinement strict de la population dès le 24 mars, une cellule d'accompagnement des entreprises a été déployée, avec quinze conseillers mobilisés pour vous accompagner.

- Ouverture d'une adresse mail spécifique : [entreprises-coronavirus@cci.nc](mailto:entreprises-coronavirus@cci.nc)
- Création d'une page web dédiée aux mesures liées au Covid-19 : [www.cci.nc/coronavirus-covid-19](http://www.cci.nc/coronavirus-covid-19), actualisée en temps réel

- Mise en place sur cette page d'un questionnaire simple permettant de faire remonter vos difficultés
- Ouverture le 30 mars du numéro unique et gratuit 05 03 03, commun aux trois Chambres consulaires. Au 24 avril, nos conseillers avaient reçu plus de 3000 demandes et accompagné plus de 2400 entreprises.

Ce numéro vert reste actif, nos conseillers y répondent à toutes vos questions et vous orientent à travers les différentes aides possibles.

### **VOS PRINCIPALES QUESTIONS**

**AU 05 03 03**

1. Les aides financières (20 %)
2. Le chômage partiel (19 %)
3. Informations générales sur le dispositif d'aide (16 %)
4. Les problèmes de trésorerie (13 %)
5. Des questions liées aux dettes fiscales et sociales (7 %)



## Actions de la CCI

### Des ateliers gratuits

Pour vous aider à accéder au fonds de solidarité de l'État, la CCI organise des ateliers gratuits d'une heure sur tout le territoire : Nouméa, Koné, Bourail, La Foa, Boulouparis, Koumac, Poindimié, Thio, Canala, Houïlou, Hienghène... Du 21 avril au 4 mai, près de 140 entrepreneurs (entrepreneurs seuls ou employeurs de 1 à 10 salariés) ont ainsi pu être aidés dans l'envoi de leur dossier en ligne. Ces ateliers se poursuivent. Un tutoriel en vidéo, réalisé par le responsable de notre département gestion des entreprises, est également disponible sur notre page [www.cci.nc/coronavirus-covid-19](http://www.cci.nc/coronavirus-covid-19) (onglet 5. Tutoriels en vidéo).

Lire aussi notre dossier spécial sur les aides disponibles en p. 20.

### Informez pour soutenir

Appels directs aux ressortissants, notamment des secteurs concernés par les arrêts de fermeture, envoi d'e-mailings, newsletters spécifiques à la crise Covid-19, présence accrue sur les réseaux sociaux et sur les

radios... Vous avez reçu beaucoup d'informations de notre part. Notre seule préoccupation : informer le plus largement possible nos ressortissants sur les dispositifs d'aide, vous apporter des réponses concrètes et simplifiées au fil de l'activation des mesures, vous donner des outils vous permettant d'assurer la continuité de votre activité en toute sécurité, vous inciter à nous faire remonter vos difficultés pour les relayer au gouvernement et lui donner la vision la plus juste possible de « l'étendue des dégâts ».

Retrouvez tous nos ateliers gratuits sur

[www.cci.nc/agenda](http://www.cci.nc/agenda)



## Optimiser sa trésorerie

Dans le contexte de la crise du Covid-19, les principales difficultés que rencontrent les entreprises sont les problèmes de trésorerie. Pour les soutenir, la CCI ouvre gratuitement des formations habituellement payantes visant à construire un plan de trésorerie et à en optimiser la gestion. Lors de cette formation d'une journée « Bien gérer sa trésorerie – spécial Covid », les participants bénéficient des préconisations d'un conseiller CCI et de la mise à disposition d'un outil dédié. Ils sont guidés pour optimiser leur trésorerie au regard des aides disponibles et des reports d'échéances fiscales ou sociales possibles.

« Bien gérer sa trésorerie – spécial Covid », de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h : jeudi 14 mai à Nouméa et Koné, lundi 18 mai à La Foa, mercredi 20 mai à Bourail...

Inscription sur [www.cci.nc/agenda](http://www.cci.nc/agenda) ou au 24 31 00 (Nouméa), 42 68 20 (Koné)

## EGC et CFA : 90 % des cours maintenus à distance



**La décision du gouvernement de fermer les établissements d'enseignement le soir du 19 mars a conduit les écoles de la CCI à mettre en œuvre en un temps record un dispositif d'enseignement à distance. L'expérience s'avère une véritable opportunité de montée en compétences et voit se développer des actions solidaires spontanées.**

Dès avant l'annonce des premiers cas de Covid-19 sur le territoire le 18 mars, les équipes du Centre de formation par alternance de la CCI et de l'École de gestion et de commerce ont anticipé et préparé un véritable plan de crise pour pouvoir assurer la continuité des enseignements.

Au lendemain de la fermeture des écoles, 50 formateurs étaient donc déjà sur le pont pour assurer leurs cours à distance. À l'EGC,

« les formateurs se sont rapidement adaptés en prenant en main ces nouvelles modalités pédagogiques. Même si les outils digitaux sont déjà intégrés dans les enseignements, gérer un cours à distance, c'était nouveau. Cela a nécessité la refonte des contenus et une plus forte coordination », explique Sophie Golfier, responsable de l'EGC.

Du côté des alternants, la situation a nécessité une gestion au cas par cas, selon la poursuite ou non de l'activité de leur entreprise, et avec une préoccupation majeure : leur sécurité. « En quelques jours, le changement a été d'ampleur pour tous, équipe, alternants, formateurs, entreprises. Nouvelles manières de travailler, de soutenir les apprentissages, d'accompagner... nous avons dû relever des enjeux forts où tout est interconnecté », précise David Leclerc, responsable du CFA.



## Actions de la CCI



### Montée en compétences

90 % des cours des écoles de la CCI ont été maintenus. Au-delà de la performance d'adaptation, les responsables du CFA et de l'EGC voient dans cette expérience inédite une véritable opportunité de montée en compétences, tant sur l'animation de cours à distance que sur la pédagogie. « *L'enjeu est maintenant d'harmoniser les pratiques. Nous encourageons les formateurs à privilégier l'essentiel, à ajuster la quantité de*

*travail, tout en restant ambitieux, soulignent les responsables des écoles. Il s'agira aussi, après le confinement, de capitaliser en géant sur le long terme ces nouvelles modalités.* »

De leur côté, les étudiants ont pu actionner leurs « soft skills », ces compétences transversales auxquelles les recruteurs sont de plus en plus attentifs : intelligence émotionnelle, créativité, flexibilité, sens du service...

## Aéroports : service minimum adapté

**Du côté des aéroports, la suspension de tous les vols passagers internationaux dès le 20 mars à minuit a entraîné une situation inédite à La Tontouta. Le 23 mars, c'était au tour de Magenta de suspendre les vols commerciaux.**

558 000 passagers en 2019, un trafic en constante augmentation... L'aéroport international de Nouméa-La Tontouta aura connu en 2020 un brutal et inédit coup d'arrêt. Mais pas de fermeture. Si la pandémie du Covid-19 a conduit les autorités à suspendre tous les vols commerciaux, un service minimum a été maintenu afin d'assurer :

- deux vols cargo (fret) par semaine depuis/vers Sydney,
- deux vols par semaine depuis/vers Tokyo (passagers et fret au départ, retour fret exclusivement),
- les évacuations,
- le rapatriement des Calédoniens sur directives du gouvernement.

La réunion quotidienne d'une cellule de crise (mobilisée habituellement uniquement en cas de cyclone ou de grève) permet de faire face à cette situation exceptionnelle et d'assurer la visibilité au jour le jour sur l'évolution des programmes de vols autorisés.

### Sécurité sanitaire

Lors de l'accueil épisodique de passagers, des mesures de sécurité sanitaires sont déployées : marquages de distanciation devant les comptoirs, affichage des gestes barrières, stands de gel hydroalcoolique sur le parcours passager, désinfection de tous les points de contact manuels possibles.

À l'aérogare de Nouméa-Magenta, seuls le fret et les évacuations étaient encore assurés entre le 23 mars et la réouverture progressive des vols domestiques le 4 mai. Des protocoles sanitaires ont dès lors été mis en place pour assurer la sécurité de tous : cheminement spécifique, nettoyage complet avant et après chaque vol, etc..

## DES INITIATIVES SOLIDAIRES

### Au CFA :

- Trois alternants en formation Développeur web ont transformé la contrainte du confinement en une opportunité solidaire, en développant un site qui met en relation les « volontaires » (aide alimentaire, soutien de proximité...) et ceux qui ont « besoin d'aide », le tout dans le respect des règles de sécurité.

[www.entraide.nc](http://www.entraide.nc)

### À l'EGC :

- EGC Project, junior entreprise de l'école, s'est mis à disposition des partenaires de l'EGC pour apporter une aide d'appoint sur toutes les actions qui pourraient les aider dans cette période particulière (enquête, veille, étude, etc.).
- La « Startup week » s'est organisée sur le thème de l'appel à projets innovants du gouvernement dans le cadre de la crise Covid-19.

[www.egc.nc](http://www.egc.nc)



Au poste de contrôle de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta.



# Création entreprise

## RCA, UN DUO DE CHOC !

**Leur entreprise de recouvrement de créances n'a que quelques mois d'existence mais Chrystelle Giardina et Hanifa Khemache ont déjà trouvé leur rythme de croisière. Leur énergie et leur complémentarité n'y sont pas étrangères.**



Tout commence en début d'année dernière quand Chrystelle et Hanifa, qui se connaissaient pour avoir collaboré amicalement, se croisent et échangent à propos de leur évolution professionnelle. Très rapidement, les deux femmes sentent qu'elles ont des choses à se dire et prennent rendez-vous pour un déjeuner, qui va tout changer.

« Nous avons chacune évoqué notre envie de nous lancer. Nous avons des compétences très complémentaires. Et nous nous sommes vite aperçues que nous étions faites pour nous entendre », raconte Chrystelle, alors en poste dans une société de recouvrement. Hanifa est de son côté commerciale multi-cartes en freelance. Elles se retrouvent en dehors de leurs heures de travail pour monter leur projet.

### « Partir sur des bases fiables »

« Nous avons tout créé ensemble puis nous avons fait valider nos statuts et nos documents par un juriste. C'était essentiel pour partir sur des bases fiables », insiste Chrystelle. Les premières démarches effectuées, elles prennent contact avec la CCI pour bénéficier de l'accompagnement à la création d'entreprise (lire l'encadré). « La demi-journée de formation nous a permis de mieux axer notre projet sur les réalités locales, de valider notre business plan et d'apporter des réponses aux multiples questions que nous nous posions. La réactivité des conseillers nous a beaucoup aidées. Nous avons ensuite postulé pour intégrer l'Espace Performance de la CCI\*, cette offre clé en main était exactement ce qu'il nous fallait », souligne Hanifa.

## L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Méthodologie de travail, structuration des étapes, formalisation du projet, préparation pour convaincre les partenaires et financeurs potentiels... les conseillers CCI vous guident :

- réunion gratuite « Info-crédation » (1 h 30)
- atelier gratuit « De l'idée au projet » (4 h)
- atelier gratuit « Du projet au lancement » (1 jour)
- accompagnement personnalisé sur le compte prévisionnel de résultat, le dossier de financement, le business plan (payant)
- atelier « Bien démarrer mon activité » (1 jour, payant)

[www.cci.nc](http://www.cci.nc) (rubrique Entreprendre)

Tél. : 24 40 19 ou 24 31 15 à Nouméa ;  
42 68 20 à Koné – conseil@cci.nc

## Rigueur, dialogue et médiation

Les associées collaborent en symbiose sur les missions et la gestion courante de leur entité. Leur binôme s'enrichit de leurs compétences et expériences respectives. Hanifa confie ainsi « apprécier les actions de recouvrement qui font appel à des qualités de diplomatie, d'écoute et de psychologie qu'elle maîtrise déjà dans ses fonctions commerciales ». Dès le départ, elles ont abordé leur collaboration avec cette envie d'échange et de partage, d'autant que leur secteur d'activité est très chronophage et pas toujours simple émotionnellement. Forte de quatre mois d'activité soutenue, elles travaillent déjà sur des projets de diversification.

\* 15 bis rue de Verdun à Nouméa.  
Tél. : 24 31 05 – esp@cci.nc

### Contact

**Recouvrement de créances à l'amiable - RCA**  
**Chrystelle Giardina : 72 84 06 ;**  
**Hanifa Khemache : 79 00 23**  
**rca.contact@lagoon.nc**

Cet article a été rédigé début mars, avant la crise du Covid-19.



**Mutuelle**  
du Commerce et Divers



## Garantimmo, votre garantie emprunteur !

L'assurance emprunteur de la Mutuelle du Commerce vous propose les meilleures garanties pour votre prêt immobilier\* à un tarif mutualiste dans les délais les plus courts !



### UN TARIF MUTUALISTE

Economisez 1 000 000 XPF\*\* en profitant d'un tarif d'assurance de prêt immobilier\* adapté à votre situation.



### LES MEILLEURES GARANTIES

Quel que soit votre projet immobilier et votre situation, vous êtes assurés de profiter des garanties les plus adaptées pour vous protéger ainsi que votre famille.



### UNE SOUSCRIPTION SIMPLE ET RAPIDE

Toutes vos démarches peuvent se faire en ligne, avec au besoin l'assistance d'un conseiller. En quelques clics vous recevez votre devis et votre contrat.

**CE CONTRAT EST OUVERT À TOUS LES CALÉDONIENS !**

Contactez-nous pour plus d'informations  
Nouméa **41.08.00** / Koné **47.77.16**  
Mail : [garantimmo@mutcom.nc](mailto:garantimmo@mutcom.nc)  
[www.mutuelleducommerce.nc](http://www.mutuelleducommerce.nc)



**GARANTIMMO**

**Votre garantie  
emprunteur !**

\* Prêt immobilier pour l'acquisition et/ou la rénovation/extension de la résidence principale.

\*\* Sous conditions selon profil de l'emprunteur au 31/12/2018. Exemple : pour un couple de 30 ans empruntant 30 000 000 XPF sur 25 ans au taux de 2,5%, assurés à 100% chacun en Décès/Incapacité/Invalidité, le coût moyen d'une assurance emprunteur proposée par les banques dans le cadre de contrats collectifs est de 2 970 189 XPF sur la durée du prêt. Le coût de Garantimmo s'élève à 1 692 691 XPF sur la durée du prêt. L'économie réalisée est supérieure à 1 119 000 XPF.



# L'actualité des entreprises



## Nouveau centre commercial à Dumbéa-sur-Mer

Les Jardins d'Apogoti ouvriront le 18 mai. Ce complexe immobilier regroupera 30 appartements, 400 places de parking et une dizaine d'enseignes parmi lesquelles Korail, Thiriet, Optique Dubois, La Maison Nourry (boucherie), Le Pain quotidien, L'Atelier du jouet et House. Un magasin Cheval Distribution sera déployé sur deux niveaux, avec le premier tapis roulant de Nouvelle-Calédonie et une serre de 400 m². « La volonté est de transformer cette zone en lieu de vie, souligne Guillaume La Selve, promoteur du projet. Ce centre regroupe des enseignes de proximité qui répondent aux besoins quotidiens des habitants. Il permettra également de créer une centaine d'emplois. »

Les Jardins d'Apogoti

[www.jardinsdapogoti.nc](http://www.jardinsdapogoti.nc)



## Trésors pour les petits broussards

Ouverte en décembre 2019, la boutique Les P'tites Canailles est la nouvelle caverne d'Ali Baba des 2-12 ans à Pouembout. Listes d'anniversaires, jouets en bois écoresponsables, activités manuelles, cartes de vœux à planter... Les enfants, comme les parents en recherche de cadeaux, y trouveront leur bonheur. « Moi-même mère de trois enfants, je voulais qu'ils puissent avoir le choix de jouets durables ! », précise la gérante, Charly Dupuch. Un studio attenant au magasin a été aménagé afin d'y accueillir des artisans et des artistes locaux. Couture, éveil musical et théâtre sont déjà au programme, et d'autres ateliers à thèmes devraient se tenir courant 2020.

Les P'tites Canailles – rue Ange-Bertoni (en face de la piscine),  
Pouembout – Tél. : 44 00 45

Les P'tites Canailles



## Biomonde affiche son label

Coopérative de magasins indépendants, les boutiques Biomonde centre-ville, Michel-Ange et Kenu-In sont labellisées « Commerce écoresponsable », label proposé par la CCI pour valoriser l'engagement environnemental des commerces de proximité ou restaurateurs (38 enseignes labellisées à ce jour). « Notre mobilier est en bois issu de forêts gérées écologiquement, notre éclairage est basse consommation, nos consommables informatiques sont recyclés et nos déchets de fruits et légumes (2 à 3 tonnes annuelles) nourrissent les poules des éleveurs avec lesquels nous travaillons », énumère Frédéric Pratelli, gérant des enseignes. « Sur l'aspect sociétal, nous formons des jeunes en accueillant chaque année des stagiaires, et adaptons nos espaces et notre fonctionnement au recrutement de personnes en situation de handicap. »

Biomonde Saint Hubert, Michel Ange ou Kenu In

<https://commerce-ecoresponsable.cci.nc>



## L'étiquette sous toutes ses formes

Dans le secteur de l'imprimerie depuis plus de 30 ans, Georges Vollerin a créé un atelier d'impression d'étiquettes adhésives, Label Etq. La marque s'est spécialisée dans la production d'étiquettes adhésives prédécoupées, livrées en rouleaux et destinées au packaging dans de nombreux domaines (cosmétique, cavistes, horticulture...). « Nos clients ont la possibilité de personnaliser leurs packagings sur des petites séries et à petits prix. La prochaine étape sera la fabrication d'étiquettes "alimentaires" pouvant être collées directement sur les fruits et légumes avec un adhésif homologué », souligne le gérant. L'enseigne fabrique également des pochettes de stickers pour enfants et des étiquettes thermocollantes.

Label Etq – BP 1723 – Zac Panda – Tél. : 76 66 32



Label Etq

[www.labeletiq.net](http://www.labeletiq.net)

## Une décennie pour MAP International

Diplômée de la première promotion du BTS Transport et prestations logistiques en alternance au CFA de la CCI, Magalie Madden a débuté au sein d'une agence maritime et d'un transitaire locaux.

« En 2009, j'ai eu l'idée folle de créer ma propre agence de transit avec mon mari Paul qui travaillait lui-même pour un transitaire français basé en Australie », explique-t-elle. Dix ans plus tard, MAP International possède deux agences, à Dumbéa et près de Brisbane, et s'engage à assurer une prise en charge totale des expéditions de ses clients, quels que soient le lieu et le mode de transport.

« Nous sommes fiers de notre parcours, et nous essayons de promouvoir l'embauche locale car nous sommes une agence indépendante 100 % calédonienne. »

MAP International – 22, avenue des Géomètres Pionniers, Zac Panda, Dumbéa – Tél. : 76 17 15



MAP International



[www.mapinternational.net.au](http://www.mapinternational.net.au)



## Nouvelle adresse pour animaux de compagnie



Animalia Vata propose de la nourriture sèche et humide, des accessoires, des soins d'hygiène et de technologie. Son produit phare : l'alimentation Gosbi, issue d'ingrédients naturels, cuite à basse température, sans conservateur artificiel ni exhausteur de goûts. « Cette gamme répond à la demande d'une clientèle de plus en plus soucieuse de la santé et du bien-être de leur cher compagnon. Nous sommes à leur disposition pour les conseiller et les orienter vers les produits les plus adaptés à leur animal et à leur budget », précise Jonathan Chaudron, l'un des deux gérants.

Animalia Vata – 113, route de l'Anse-Vata, Nouméa  
Tél. 29 82 98 – [animalia.nc@gmail.com](mailto:animalia.nc@gmail.com)



Animalia Vata

## Le Bout du Monde mise sur l'hygiène alimentaire

Le label Hygiène alimentaire décerné par la ville de Nouméa et la CCI vise la sécurité sanitaire et la valorisation des professionnels engagés. « C'est une démarche assez lourde à mener, il y a de nombreux critères à renseigner avant l'audit [63 au total, ndlr] mais c'est une opportunité pour compléter la formation de notre personnel et valoriser notre image », explique le gérant du Bout du monde, Yorick Hazelzet, qui a décroché le label fin 2018. « La rénovation en cours du restaurant participe aussi à cette démarche qualitative, au-delà des exigences réglementaires. » L'établissement est également labellisé Commerce écoresponsable (lire p. 10).

Le Bout du Monde – 4, rue de la Frégate-Nivôse, Port-Moselle – Tél. : 27 77 28



Le Bout du Monde - Officiel

Les 23 autres établissements ayant reçu le label Hygiène alimentaire à ce jour : Le Faré du Palm Beach, Le Fun, Le Carré d'as, Le Jackpot Café, Le Tanda Café, Le Meat On Fire, Le New Ville, La Pergola, L'Equilibre, Café Store Village, Casino Télé-Bingo, Entre terre et mer, La Dolce Vita, Le Bilboquet plage, Le Roof, Les 3 Brasseurs, Le Tannhäuser, McDonald, Malongo Café Store, Pizza & Pasta, Sel et poivre, The Best Café, Tipico Latino.





## L'actualité des entreprises



### Le Flexiteek habille les navires

Ce teck synthétique aux allures de bois, antidérapant et résistant aux UV, a tout pour séduire les propriétaires de bateaux. Importé et transformé localement par Nautic Decking, il s'adapte aux ponts, cockpits, escaliers... « À l'aide de gabarits, la matière est préparée et assemblée par thermo-soudure en atelier puis collée sur le bateau. Cela assure une étanchéité et une durabilité parfaites. Un simple nettoyage à l'eau est ensuite nécessaire », indique Margaux, cogérante de l'entreprise avec son mari, Raphaël Bach. Il est possible de découvrir le matériau en leur rendant visite à l'atelier.

Nautic Decking

Tél. : 97 07 77 – [nauticdecking@gmail.com](mailto:nauticdecking@gmail.com)



### Halte gourmande à Kuto

Riche de 27 ans d'expérience dans la restauration à Nouméa, Jean Kaateu nous accueille chez lui, à l'Île des Pins, sous un faré à la décoration soignée. C'est à Kuto que sa femme et lui ont décidé d'ouvrir leur table d'hôtes en 2011, Chez Lylone. Au menu : escargots farcis, poulet, poisson, langouste sautée aux petits légumes et accompagnements du jour, le tout fait maison avec des produits frais et locaux. « Nous sommes ouverts midi et soir pour un moment convivial autour d'un bon repas. » Les visiteurs pourront également profiter d'un espace camping avec toilettes et douches, et en prime une vue imprenable au réveil et un accès direct à la plage.

Chez Lylone – Baie de Kuto, Île des Pins – sur réservation uniquement – Tél. : 98 40 15



### Isotechnic voit green

Basé à Ducos, le fabricant de panneaux sandwich isolés, de constructions modulaires et de produits découpés au jet d'eau poursuit une politique autour des 4 E : économie, énergie, engagement, environnement. « Elle se traduit notamment à travers notre nouvelle gamme de produits de sur-toiture qui connaît un grand succès auprès du monde industriel et agricole. Elle sera proposée cette année au grand public, souligne Alban Goulet-Allard, gérant d'Isotechnic. Ce concept d'isolation offre l'avantage d'être économique, de répondre aux fortes déperditions thermiques qu'occasionne une toiture (30 % en moyenne) et d'être complémentaire avec une installation photovoltaïque. »

L'entreprise se concentre également sur l'amélioration des conditions de sécurité et sur l'impact de son usine sur l'environnement. « Nous avons remplacé des ampoules au sodium par du LED, mis en place un système de tri sélectif et rénové notre unité d'eau chaude solaire nécessaire à la production », précise le gérant. Anticipant les nouvelles normes applicables en 2023, Isotechnic se dotera en juin de nouvelles technologies pour le moussage. « Ces améliorations et investissements répondront aux futures normes de construction et permettront la création d'emplois dès cette année. »

Isotechnic – 4, avenue de la baie de Koutio, Ducos – Tél. : 25 30 31





## L'actualité des entreprises



### La Goponic® à l'assaut des toits de Paris

Le système innovant et éco-responsable de culture hors-sol conçu par Joël Despujols et distribué par sa société Agri Logic Systèmes prolifère en Métropole. La gouttière multifonction Goponic® est désormais visible à Paris, Toulouse, Bordeaux et jusqu'en Dordogne pour la culture de fraises. Le résultat d'un travail de prospection mené par l'entreprise familiale, « *notamment par la présence sur des salons comme le Sival à Angers où sont réunis plus de 700 exposants en matériel et services agricoles* », souligne Dominique Dupuis, qui assure la gestion administrative et commerciale. Ainsi, grâce aux contacts noués avec la société parisienne Agripolis, spécialisée en fermes urbaines, l'entreprise calédonienne a conquis ses premiers toits au cœur de la capitale « *avec des rendements exceptionnels* ». L'appel d'offres remporté par Agripolis pour produire du maraîchage sur les 15 000 m<sup>2</sup> de couverture de Paris Expo (porte de Versailles) offre une nouvelle dimension. « *Au total, 3 km de lignes de cultures Goponic® seront installés. Le chantier a fait le buzz pendant le Salon de l'agriculture !* », lance Joël. En parallèle, des leaders de l'aquaculture française ont choisi le même concept pour équiper leurs serres aquaponiques.

Agri Logic Systèmes – 197, rue Georges-Lègues, Normandie –

Tél. : 41 62 23 – [commercial@agrilogic.nc](mailto:commercial@agrilogic.nc)



Agri Logic Systèmes

[www.agrilogicsystemes.nc](http://www.agrilogicsystemes.nc)



## EN PRATIQUE...

### Douanes : une cellule conseil aux entreprises

Le Pôle action économique de la Direction régionale des douanes participe au soutien des entreprises tournées vers l'international : sa Cellule conseil aux entreprises (CCE) offre des conseils personnalisés, gratuits et confidentiels. Possibilités de simplification des formalités, régimes particuliers permettant de mieux gérer les flux de marchandises, la trésorerie et les procédures de dédouanement... La CCE aide à améliorer sa compétitivité grâce à la maîtrise des réglementations et procédures douanières.

#### Contact

CCE – 1, rue de la République

BP 13 – 98845 Nouméa

Tél. : 26 59 02

[josiane.le-gall@douane.finances.gouv.fr](mailto:josiane.le-gall@douane.finances.gouv.fr)

À noter que la Direction régionale des douanes publie sur son site internet tous ses avis aux opérateurs et les nouveaux textes réglementaires.

<https://douane.gouv.nc/>

**Vous créez une société ? Votre entreprise propose des nouveautés ?**

Contactez-nous via [com@cci.nc](mailto:com@cci.nc) pour que nous relayions votre actualité dans ces pages.

### A Transport, à votre service !

Audrain Goroboedo a créé sa société A Transport il y a tout juste un an. Implantée à Païta, elle propose aux entreprises et aux particuliers tout type de services de transport : déménagement, colis express, fret, sur l'ensemble de la Grande Terre. « *J'ai eu envie de me lancer dans l'aventure de la création d'entreprise. J'ai acheté pour mon activité un camion de 18 m<sup>3</sup> mais les débuts ne sont pas faciles, il faut que je me fasse connaître. Je compte sur le bouche-à-oreille, mais j'aimerais aussi trouver un commercial qui s'occupe de la recherche de clients pendant que je suis sur la route* », confie l'entrepreneur.

A Transport SARL – Tél. : 89 30 16 – [audraincrpntr@gmail.com](mailto:audraincrpntr@gmail.com)





# Pacifique

## FAIRE RIMER NOTRE ÉCONOMIE AVEC L'AUSTRALIE

**Du 2 au 6 mars, la CCI a participé à la mission de diplomatie économique en Australie, conduite par le membre du gouvernement Christopher Gygès. Objectif : établir des relations économiques plus ouvertes et intenses avec notre voisin.**

Le président de la CCI, David Guyenne, et le vice-président chargé des services, Cédric Catteau, ont été associés au déplacement officiel du gouvernement en Australie, début mars. Cette visite comportait un volet diplomatique, ponctué de rencontres protocolaires à Canberra, et un volet davantage tourné vers les échanges économiques, qui s'est déroulé à Sydney puis à Brisbane. « *Pour la Chambre, l'un des objectifs était de traduire en relations B to B les liens mis en place de gouvernement à gouvernement* », souligne David Guyenne. De nombreuses occasions se sont présentées pour cela. En particulier lors de tables rondes avec des acteurs économiques de la place et des relais français tels que Business France et la Chambre de commerce franco-australienne (FACCI).

### Parcours « export »

« *Nous avons eu une réflexion sur l'accompagnement des entreprises calédoniennes souhaitant exporter*, indique le président de la CCI. *Dans un modèle inspiré de Team France Export, la CCI serait le premier point d'entrée pour les candidats : préparation des dossiers, informations sur la démarche, etc.* ». Les projets matures pourraient ensuite être pris en main par Business France et le cluster « export » calédonien NCT&I pour faciliter les relations sur le terrain, mais aussi BPIFrance pour les outils de financement. L'idée est de mettre en place un parcours « export » le plus fluide et efficace possible pour les entreprises calédoniennes.

► « *Pour la Chambre, l'un des objectifs était de traduire en relations B to B les liens mis en place de gouvernement à gouvernement* »  
David Guyenne, président de la CCI-NC.

### Inventorier les secteurs porteurs

Inversement, les investisseurs australiens vont pouvoir bénéficier de l'appui de la cellule « Choose New Caledonia » du gouvernement, créée au sein de la direction des Affaires économiques. Les représentants de la CCI ont également eu des échanges d'expériences très intéressants avec des acteurs du tourisme. Il faut désormais confirmer les contacts noués dans le cadre par exemple de jumelages avec des Chambres de commerce australiennes, mais aussi de faire l'inventaire des secteurs porteurs en Australie pour mieux cerner les opportunités des entreprises calédoniennes. « *Cette mission constitue une première étape. Son approche pragmatique et concrète avec des objectifs atteignables a été saluée par l'ensemble des intervenants* », conclut le président de la CCI qui compte poursuivre cette démarche d'intégration régionale aux côtés du gouvernement.

### En savoir +

[www.businessfrance.fr](http://www.businessfrance.fr)

[www.facci.com.au](http://www.facci.com.au)



## **3 MOTS D'ORDRE** *pour accélérer* *la reprise urgente de l'économie :*



### **SOYEZ MALINS, CONSOMMEZ CALÉDONIEN**

Commerces, services, restaurants, hôtels... Les entreprises se relèveront plus vite et les salariés maintiendront leurs emplois !

### **SOYEZ SOLIDAIRES, PAYEZ VOS FACTURES**

Pour que la chaîne de paiement se remette en route et que les trésoreries se reconstituent !



### **SOYEZ ACCÉLÉRATEURS, LANCEZ DES COMMANDES**

Chantiers, commandes, services...  
Accélérez ce que vous pouvez !



► « Cette digitalisation des traitements permet une prise en charge plus efficace »  
Laurent Nicolas, co-fondateur et directeur général de Diabnext.

# Innovation

## UN CALÉDONIEN À LA POINTE DE LA LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

À 29 ans, Laurent Nicolas révolutionne le secteur des soins à domicile en lançant la première entreprise d'auxiliaires de vie de France. Toujours pour faciliter la vie des patients, il développe une application dédiée aux diabétiques dont il espère bientôt faire bénéficier son île natale, la Nouvelle-Calédonie.

Lorsqu'il revient à La Foa sur la propriété familiale, Laurent Nicolas prend particulièrement plaisir à monter à cheval avec son frère Olivier. « J'ai une grande admiration pour lui. C'est un battant. » Laurent Nicolas intègre lui aussi HEC après un cursus à l'École des Arts et Métiers. Il démarre sa carrière auprès d'un milliardaire qui commercialise des toitures, puis est embauché par Peugeot. « J'ai démissionné car je voulais m'investir dans des structures à taille plus humaine. » Ainsi, en 2005, il lance avec son ami d'enfance Richard Binier Assisteo, « la première société de France à proposer des services d'auxiliaires de vie, profession réglementée à

peine quelques semaines plus tôt avec le Plan Borloo. » Les deux hommes créent 500 emplois, puis cèdent Assisteo en 2012 et partent outre-Atlantique monter Boston Lifelabs, entreprise d'instruments médicaux informatiquement connectés, revendue à son tour.

Après une nouvelle aventure à Hong Kong, le serial entrepreneur revient vivre à Nouméa pour accompagner son frère dans le lancement de Bureau Vallée. « J'ai découvert le bonheur d'entreprendre en Nouvelle-Calédonie. Le marché y est très dynamique et offre de formidables opportunités couplées à une qualité de vie incroyable. »

### Des économies de coûts de santé

En 2018, à 41 ans, il part à Paris « pitcher devant des investisseurs qui, à la fin de la présentation, disent "on vous fait confiance, de combien avez-vous besoin ?" ». Diabnext, solution de gestion de données liées aux diabètes, est née.

Diabnext rencontre le succès aux États-Unis, à Taïwan et en Métropole, où elle est remboursée

par la Sécurité sociale « puisque cette digitalisation des traitements permet une prise en charge plus efficace ». L'entrepreneur doit ainsi rencontrer le corps médical calédonien et la CAFAT, « car Diabnext ne peut être implantée que si elle est agréée par la Caisse. Elle pourrait générer des économies de coûts de santé, au vu de l'importante prévalence du diabète sur le territoire ».

### Diabnext en bref

L'application Diabnext permet de suivre et d'équilibrer son diabète « sans contraintes ». Ses dispositifs connectés récupèrent automatiquement les données de l'utilisateur pour remplir son carnet d'auto-surveillance digital, sur son mobile, permettant le suivi des injections, glycémies, glucides consommés, activité physique, etc.

En savoir +

[www.diabnext.com](http://www.diabnext.com)

# STATION TOTAL, VUE DU CIEL

Construisons notre pays, économisons l'énergie  
Committed to better energy = Engagé pour une énergie meilleure

Total s'engage dans l'énergie solaire avec un programme d'équipement en panneaux solaires de 5000 stations-service à travers le monde.

Ce programme permettra de produire l'équivalent de l'électricité consommée par une ville de 125 000 habitants.

En Nouvelle-Calédonie, ce sont vos stations Total de Robinson, Dumbéa, Anse Vata, Panda, Magenta, Riviera, Ducos et Marais qui se solarisent.



TotalNouvelleCalédonie

DU 4 MAI AU 13 JUIN 2020

## SUWEEKEND



CITROËN C3 AIRCROSS  
À PARTIR DE

**39 900 F** / MOIS\*

CITROËN C5 AIRCROSS  
À PARTIR DE

**49 900 F** / MOIS\*

### CONTRAT D'ENTRETIEN ET EXTENSION DE GARANTIE OFFERTS PENDANT 5 ANS

\*Offre valable en LLD de 60 mois sur le modèle C3 AIRCROSS 1.2 82CV BVM FEEL au prix de vente spécial de 2 400 609 F TTC clé en main, incluant : extension de garantie et entretien\*\* pendant toute la durée du contrat, écotaxe, carte grise et TGC, pour 10 000 kms par an et 10F du kilomètre supplémentaire. Coût total de la location de 2 394 000F, soit 60 loyers de 39 900 F, hors assurances, avec restitution du véhicule à la fin du contrat de location. Frais de dossier de 18 300 F TTC en sus. Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 13/06/2020, sous réserve d'acceptation du dossier par LOCAUTO. \*\*Révision, vidange, filtration et lubrifiants. \*Offre valable en LLD de 60 mois sur le modèle C5 AIRCROSS 1.2 130CV BVM FEEL au prix de vente spécial de 3 332 209 F TTC clé en main, incluant : extension de garantie et entretien\*\* pendant toute la durée du contrat, écotaxe, carte grise et TGC, pour 10 000 kms par an et 10F du kilomètre supplémentaire. Coût total de la location de 2 994 000F, soit 60 loyers de 49 900 F, hors assurances, avec restitution du véhicule à la fin du contrat de location. Frais de dossier de 18 300 F TTC en sus. Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 13/06/2020, sous réserve d'acceptation du dossier par LOCAUTO. \*\*Révision, vidange, filtration et lubrifiants. Construisons notre pays, économisons l'énergie.

# L'INFOGÉRANCE

La gestion complète de  
votre parc informatique  
par nos experts !

INFOS > [technologies@officeplus.nc](mailto:technologies@officeplus.nc) - 24 20 52

[www.officeplus.nc](http://www.officeplus.nc)



INTERNET & SERVICE

**PROFESSIONNELS,**  
**DÉCOUVREZ LES OFFRES PENSÉES**  
**POUR VOTRE BUSINESS**

*Lagoon*  
**Business**

☎ 296 296 [WWW.LAGOON.NC](http://WWW.LAGOON.NC)



# Portrait

## BARBARA VLAEMINCK, LE PARTENARIAT GAGNANT

**Nouvelle élue à la CCI, Barbara Vlaeminck est à la tête des sociétés Metalco.nc et Socometal.nc. Si la dirigeante « donne le cap », l'entreprise est pour elle « l'histoire d'une équipe où tout le monde a besoin les uns des autres ».**

Diplômée d'une école d'ingénieur, Barbara Vlaeminck a piloté des projets d'infrastructures d'envergure au sein de groupes internationaux, en France et à l'étranger. Après une expérience formatrice à Sydney avec son mari – « nous avons vécu la bulle des télécoms puis son éclatement ! » –, c'est l'installation en Nouvelle-Calédonie fin 2002 pour la réalisation du convoyeur et chargement en mer de Tiébaghi (SLN). Ce projet achevé, la famille Vlaeminck n'a pas envie de repartir. La jeune femme « s'embarque » dans sa première aventure entrepreneuriale avec la Société de recherche du Pacifique, dans le secteur des énergies renouvelables encore émergentes.

### Des partenariats solides

« Je ne m'étais pas posée la question avant, constate-t-elle. C'est venu grâce à la rencontre avec mon associé et à l'environnement calédonien qui favorise cet esprit d'entreprise. Pour y rester durablement, il faut souvent franchir le pas ! »

Le besoin de « concret et de voir des réalisations » la pousse vers un nouveau projet : la reprise, en 2010, d'une société de transformation des métaux qui devient le groupe Metalco.nc (achats-distribution) et Socometal.nc (industrie). La cogérante dynamise l'activité dans le domaine industriel, maritime et l'aménagement urbain en développant des partenariats solides pour apporter de nouvelles compétences à l'entreprise et au territoire.

### Agir sur l'environnement global

« Je suis convaincue que les partenariats durables et le travail collaboratif pour l'intérêt général bénéficient à terme à chacun. Mes activités associatives reflètent cet état d'esprit », estime la co-présidente du Cercle d'affaires Australasie-Nouvelle-Calédonie, qui est aussi vice-présidente de l'Association des femmes chefs d'entreprise et secrétaire adjointe du cluster AMD (Association maintenance durable).

Élue pour la première fois à la CCI, la vice-présidente en charge des mines et de l'énergie, souhaite « agir sur l'environnement global dans lequel évoluent les entreprises » en travaillant notamment entre entrepreneurs.

« L'environnement calédonien favorise l'esprit d'entreprise »

## Les étapes clés de son parcours

- Ingénieur-chargée d'affaires export, SPIE Batignolles (travaux publics) : « Leur slogan, "Notre chantier, le monde" m'a tout de suite plu. »
- Chef de projet, WorldCom (télécommunications) : « Une belle opportunité de pouvoir gérer à 28 ans un projet d'infrastructure de plus de 100 millions de dollars ! »
- Responsable business unit, MKI, filiale australienne de WorldCom
- Responsable de la filiale calédonienne de Barclay Mowlem, société anglo-australienne spécialisée dans les infrastructures minières et maritimes
- Directrice générale et cogérante, Société de recherche du Pacifique
- Directrice générale et cogérante, Socometal.nc et Metalco.nc



# Dossier

## SPÉCIAL CRISE COVID-19 TOUTES LES AIDES AUX ENTREPRISES

La crise sanitaire du coronavirus Covid-19 et les mesures drastiques qu'elle a nécessitées ont paralysé l'économie. Toutes les entreprises sont touchées. En premier lieu bien sûr celles qui ont dû cesser toute activité, mais pas seulement. Une enquête menée par la cellule des acteurs économiques entre le 17 et le 23 avril (lire en page 4) fait ressortir que 75 % des entreprises répondantes déclarent une baisse de chiffre d'affaires, en moyenne de 51 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 par rapport à la même période en 2019. Sans surprise, la principale difficulté rencontrée est liée à la trésorerie.



ire de  
prises



### Province Sud

Aide à la trésorerie  
d'un montant maximal  
de 1,5 million XPF

Aide au maintien de l'effectif  
salarié d'un montant  
maximum de 10 millions XPF



### Province Nord

Prise en charge partielle des  
cotisations trimestrielles  
RUAMM

Report des redevances pour  
occupations de foncier et  
équipements provinciaux



### Province des Îles Loyauté

Dispositif d'urgence  
économique

Le plan de sauvegarde déployé par l'État, le gouvernement et les trois provinces est une réponse exceptionnelle et concertée à l'urgence économique et sociale générée par le confinement et la paralysie de la plupart des activités. Que vous soyez patenté, entrepreneur individuel, employeur, quels que soient votre secteur d'activité et vos difficultés, vous devez trouver parmi les aides disponibles présentées ici celles qui vous sont nécessaires. Les conseillers de la CCI restent mobilisés au 05 03 03 pour répondre à toutes vos interrogations.

## Dossier

| Nature de l'aide                                                  | Acteur                              | Entrepreneur<br>seul | 1 à 10<br>salariés | 11 à 49<br>salariés | 50<br>salariés<br>et + |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------|--------------------|---------------------|------------------------|
|                                                                   |                                     |                      |                    |                     |                        |
| <b>Aides financières à titre gracieux</b>                         |                                     |                      |                    |                     |                        |
| Fonds de solidarité                                               | État                                | ✓                    | ✓                  | ✗                   | ✗                      |
| Aide exceptionnelle à la trésorerie                               | Province Sud                        | ✓                    | ✓                  | ✓                   | ✓                      |
| Aide exceptionnelle au maintien de l'effectif salarié             | Province Sud                        | ✗                    | ✓                  | ✓                   | ✓                      |
| Prise en charge des cotisations RUAMM                             | Province Nord                       | ✓                    | ✓                  | ✗                   | ✗                      |
| Aides à la trésorerie                                             | Province des Îles                   | ✓                    | ✓                  | ✓                   | ✓                      |
| <b>Prêts financiers</b>                                           |                                     |                      |                    |                     |                        |
| Prêt Atout                                                        | BPIFrance                           | ✓                    | ✓                  | ✓                   | ✓                      |
| Prêt garanti par l'État                                           | État                                | ✓                    | ✓                  | ✓                   | ✓                      |
| <b>Accompagnement</b>                                             |                                     |                      |                    |                     |                        |
| Médiation de crédit                                               | IEOM                                | ✓                    | ✓                  | ✓                   | ✓                      |
| <b>Charges</b>                                                    |                                     |                      |                    |                     |                        |
| Chomage partiel                                                   | CAFAT                               | ✗                    | ✓                  | ✓                   | ✓                      |
| <b>Dispositif étudiés au cas par cas par l'organisme concerné</b> |                                     |                      |                    |                     |                        |
| Rééchelonnement crédit bancaire                                   | Etablissements bancaires            | ✓                    | ✓                  | ✓                   | ✓                      |
| Report des échéances CRE                                          | Malakoff Humanis                    | ✓                    | ✓                  | ✓                   | ✓                      |
| Délais pour les charges fiscales                                  | Direction des services fiscaux      | ✓                    | ✓                  | ✓                   | ✓                      |
| Délais pour les cotisations sociales                              | CAFAT                               | ✓                    | ✓                  | ✓                   | ✓                      |
| Report et étalement des factures                                  | Fournisseurs d'eau et d'électricité | ✓                    | ✓                  | ✓                   | ✓                      |
| Délais pour les charges locatives et de copropriété               | Bailleurs                           | ✓                    | ✓                  | ✗                   | ✗                      |
| Annulation des pénalités de retard                                | OPT                                 | ✓                    | ✓                  | ✓                   | ✓                      |
| <b>Nombre total des dispositifs mis en place</b>                  |                                     | <b>14</b>            | <b>16</b>          | <b>13</b>           | <b>13</b>              |



## Dossier



### Aide exceptionnelle au maintien de l'effectif salarié



**Acteur :** Province Sud

#### Critères

Sont concernés les entreprises et patentés réputés être affectés économiquement, lorsque le maintien de l'effectif permanent est menacé ou lorsque la pérennité de l'activité est en péril.

#### Contenu de l'aide

Aide exceptionnelle au maintien de l'effectif salarié prévue par le code des aides pour le soutien de l'économie (CASE) en province Sud (dans la limite des crédits disponibles). Dispositif applicable jusqu'au 31 décembre 2020.

**Montant maximum :** 10 MF

#### En pratique

Remplir le formulaire en ligne : [www.province-sud.nc/form/urgence-covid19](http://www.province-sud.nc/form/urgence-covid19)

#### Contact

Service du développement économique  
Direction de l'économie, de la formation et de l'emploi (DEFE) – Tél. 20 36 00  
[entreprises.covid19@province-sud.nc](mailto:entreprises.covid19@province-sud.nc)

### Prise en charge des cotisations RUAMM



**Acteur :** Province Nord

#### Critères

Sont concernées les entreprises qui justifient de la qualité de travailleur indépendant, de 0 à 10 salariés, qui ont subi une perte de 30 % de CA en mars 2020 par rapport à mars 2019.

#### Contenu de l'aide

Prise en charge des cotisations RUAMM du travailleur indépendant du 1er trimestre 2020.

#### En pratique

Formulaire disponible sur : <https://aideprovinciale.province-nord.nc/>

La province Nord met à disposition dans chaque antenne de la DDEE et au bureau de Houaïlou un ordinateur pour réaliser les démarches, avec l'assistance des agents du service.

## LES AIDES FINANCIÈRES À TITRE GRACIEUX

### Fonds de solidarité



**Acteur :** Etat

#### Critères

- Chiffre d'affaires annuel inférieur à 120 MF sur le dernier exercice.
- Bénéfice imposable inférieur à 7,2 MF sur la même période.
- Avoir débuté son activité avant le 01/02/2020.
- Ne pas être en cessation de paiement avant le 01/03/2020.

#### Sont éligibles :

- les entreprises dont les établissements ont fermé par arrêté des autorités locales ;
- les entreprises qui justifient en mars d'une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 50 % par rapport à mars 2019. Pour ceux dont la structure a été créée après mars 2019, c'est le chiffre d'affaires mensuel moyen depuis la création qui est pris en compte.

**Montant de l'aide :** 178 998 F CFP

Il est possible de demander cette aide trois fois :

- Pour **mars** : faire sa demande au plus tard le **15 mai**
- Pour **avril** : au plus tard le **31 mai**
- Pour **mai** : au plus tard le **30 juin**

**Une 2<sup>e</sup> aide** d'un montant de 238 664 F CFP peut être sollicitée par les entreprises les plus en difficultés qui :

- ont au moins un salarié (CDD ou CDI)
- sont dans l'impossibilité de régler leurs dettes exigibles dans les 30 jours

- se sont vu refuser une demande de prêt de trésorerie depuis le 01/03/2020 auprès de leur banque, ou dont la demande est restée sans réponse.

#### En pratique

##### 1. Aide de 178 998 F CFP

Demande exclusivement sur : [www.impots.gouv.fr/portail/](http://www.impots.gouv.fr/portail/)

##### 2. Aide de 238 664 F CFP

Demande à déposer auprès de sa province (voir l'encadré Contacts).

### Aide exceptionnelle à la trésorerie



**Acteur :** Province Sud

#### Critères

Sont concernés les entreprises et patentés réputés être affectés économiquement, lorsque le maintien de l'effectif permanent est menacé ou lorsque la pérennité de l'activité est en péril.

**Contenu de l'aide :** Aide exceptionnelle à la trésorerie prévue par le code des aides pour le soutien de l'économie (CASE) en province Sud (dans la limite des crédits disponibles). Dispositif applicable jusqu'au 31 décembre 2020.

**Montant maximum :** 1,5 MF

**En pratique :** remplir le formulaire en ligne : [www.province-sud.nc/form/urgence-covid19](http://www.province-sud.nc/form/urgence-covid19)

#### Contact

Service du développement économique  
Direction de l'économie, de la formation et de l'emploi (DEFE) – Tél. 20 36 00  
[entreprises.covid19@province-sud.nc](mailto:entreprises.covid19@province-sud.nc)



## Dossier

### Contact

Direction du développement économique et de l'environnement (DDEE) – Pouembout: 4773 00 ; ruamm-ddee-pouembout@province-nord.nc - Koumac : 47 84 10 ; ruamm-ddee-koumac@province-nord.nc - Poindimié : 42 72 52 ; ruamm-ddee-poindimie@province-nord.nc - Canala : 42 31 07 ; ruamm-ddee-canala@province-nord.nc - Houaïlou : 42 50 00.

### Aides à la trésorerie



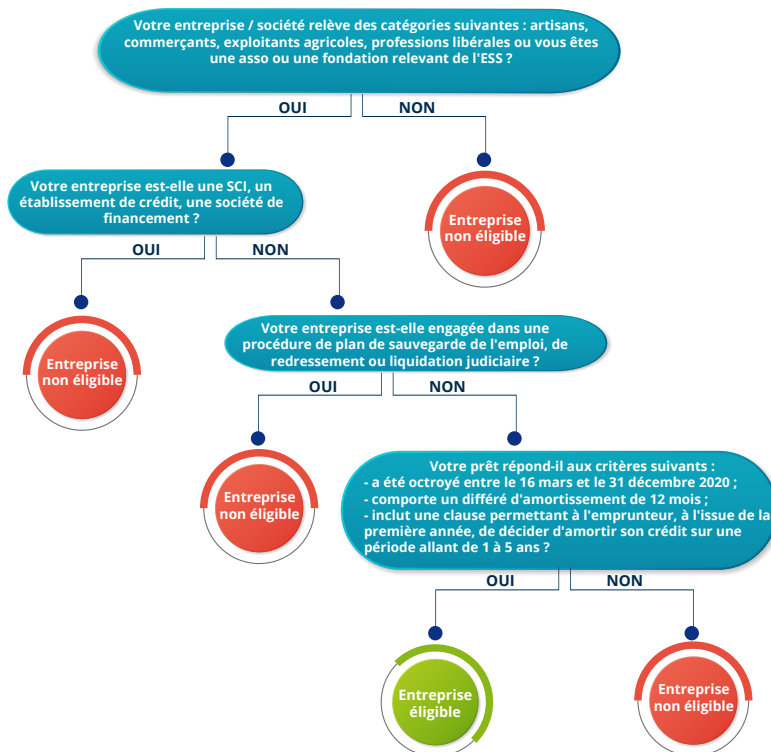
**Acteur :** Province des Îles Loyauté

La PIL propose trois types d'aides : une aide d'urgence comprise entre 180 000 et 360 000 F CFP, une aide exceptionnelle pouvant atteindre 20 millions de F CFP et une aide à l'activité de croisière.

### Contact

Numéro vert : 05 00 90 ; economie@loyalty.nc

## PRÊT GARANTI PAR L'ETAT



## LES PRÊTS FINANCIERS

### Prêt Atout



**Acteur :** BPIFrance

### Critères

- TPE et PME ayant au minimum 12 mois d'activité
- Tous secteurs d'activités confondus sauf SCI, entreprises agricoles, activités de locations immobilières et les entreprises engagées dans une procédure collective
- Sont exclues : SCI, grandes entreprises et entreprises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par un organisme public ou une collectivité (SEM, EPL).

### Contenu de l'aide

Le prêt Atout renforce la trésorerie de l'entreprise pour lui permettre, dans un contexte conjoncturel exceptionnel, de résoudre ses tensions de trésorerie passagères (et non structurelles), dans l'attente d'un retour à des conditions normales d'exploitation.

Ce prêt est cumulable avec l'obtention d'une subvention provinciale.

**Contact :** votre conseiller bancaire

### Prêt garanti par l'Etat



**Acteur :** les établissements bancaires

### Critères

Sont concernées les entreprises morales ou physiques (sociétés, artisans, commerçants, exploitants agricoles, professions libérales et micro-entrepreneurs) ainsi que les associations ou fondations relevant de l'économie sociale et solidaire.

Sont exclues : SCI, établissements de crédit ou sociétés de financement, et entreprises qui font l'objet d'une procédure de plan de sauvegarde de l'emploi, de redressement ou liquidation judiciaire.

En cas de refus par sa (ses) banques, l'entreprise peut avoir accès à la médiation du crédit (voir plus loin).

### Contenu de l'aide

Prêt de trésorerie d'un an (sans frais de dossier), avec différé d'amortissement sur cette durée. L'entreprise pourra décider, à l'issue de la 1<sup>re</sup> année, d'amortir le prêt sur 1, 2, 3, 4 ou 5 années supplémentaires.

Ce prêt de trésorerie pourra couvrir jusqu'à trois mois de chiffre d'affaires. Le prêt bénéficie d'une garantie de l'État à hauteur de 70 à 90 %, selon la taille de l'entreprise.

**Contact :** votre conseiller bancaire

## L'ACCOMPAGNEMENT

### Médiation du crédit



**Acteur :** IEOM

### Critères

Sont concernées les entreprises de toute taille et de tout secteur d'activité confrontées à des refus de financement liés à leur activité



## Dossier



professionnelle, à la résiliation de leurs concours bancaires existants ou qui rencontrent des difficultés avec l'assurance-crédit.

### Contenu de l'aide

Dispositif national, aménagé et simplifié pour faire face à la crise liée au Covid-19. Permet d'examiner la situation de l'entreprise, de réunir les partenaires financiers de l'entreprise, de rapprocher les positions divergentes à partir d'une expertise technique des dossiers et de proposer des solutions concertées et adaptées.

### En pratique

Télécharger le dossier : <https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit>

Envoyer le dossier complété à : [mediation.credit.988@ieom.nc](mailto:mediation.credit.988@ieom.nc)

**Contact** : IEOM – Tél. : 27 91 08 ou 27 91 06 – [mediation.credit.988@ieom.nc](mailto:mediation.credit.988@ieom.nc)

## LE CHÔMAGE PARTIEL



**Acteur** : CAFAT

### Critères

Sont concernées les entreprises dont l'activité est réduite ou suspendue du fait des mesures prises par les autorités afin de lutter contre la propagation du Covid-19 :

- entreprises dont les établissements sont fermés par arrêté des autorités ;
- entreprises qui ont maintenu leur activité

mais qui sont dans l'impossibilité de fournir du travail à leurs salariés soit sur le lieu de travail, soit en télétravail ;

- entreprises dans l'impossibilité de mettre en place les mesures de prévention nécessaires pour protéger la santé du salarié ou de leur clientèle ;
- entreprises qui sont confrontées à une baisse d'activité, conséquence directe ou indirecte de la période de confinement.

### Contenu de l'aide

Allocation spécifique Covid 19

- 100% du salaire pour les personnes au SMG
- 70 % du dernier salaire brut (environ 84 % du salaire net) dans la limite de 4,5 fois le SMG

### En pratique

Formulaire disponible sur :

<https://demarches.gouv.nc/chomage-partiel>

## DISPOSITIFS ÉTUDIÉS AU CAS PAR CAS AVEC L'ORGANISME CONCERNÉ

### Rééchelonnement des crédits bancaires



**Acteur** : établissements bancaires

### Contenu de l'aide

Pour les clients entreprises et professionnels, les établissements membres de la FBF NC étudieront au cas par cas, sur demande de leurs clients, le report jusqu'à 6 mois des échéances de crédits amortissables. Sans frais de dossier.

### En pratique

**1. Demande** par mail/courrier adressé au conseiller expliquant de façon précise la situation pour laquelle le découvert supplémentaire et/ou le report des échéances sont demandés.

Modèle sur [www.cci.nc/coronavirus-covid-19](http://www.cci.nc/coronavirus-covid-19) - Onglet « Documents types à télécharger » - « Courrier type - report d'échéances de crédit »

**2. Analyse et statut** sur la demande : si demande refusée, le refus sera justifié par le chargé de clientèle ; si demande acceptée, plusieurs possibilités :

- Report des échéances de crédits moyen/long terme
- Ligne de découvert
- Report des échéances de crédits moyen/long terme + ligne de découvert

**Contact** : votre conseiller bancaire

### Report des échéances CRE



**Acteur** : Malakoff Humanis

### Procédure

Demande par mail à [delegation.nc@malakoffhumanis.com](mailto:delegation.nc@malakoffhumanis.com). En précisant : nom, prénom et raison sociale, n° RIDET, n° de dossier inscrit sur le bordereau de cotisation (12 premiers chiffres), période de report souhaitée, modalités (report, échancier, etc.) et joindre le bordereau de cotisation.

### Délais pour les charges fiscales



**Acteur** : Direction des services fiscaux (DSF)

### En pratique

Examen individualisé des demandes en tenant compte de la situation et des difficultés financières des entreprises.

#### 1. IRPP

Contact : [T162005@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:T162005@dgfip.finances.gouv.fr) (en objet : « Délai de paiement IRPP – COVID 19 » - puis préciser le secteur d'activité et les difficultés rencontrés)

#### 2. IS

Plan de règlement afin de reporter (sans pénalités) le règlement des prochaines échéances d'impôts directs (acompte d'impôt sur les sociétés). Échéanciers de paiement (sans pénalités). Remplir le formulaire en ligne : <https://covid19.nc/demande-de-delai-de-paiement-a-limpot-sur-les-societes>

**Contact** : Recette des services fiscaux – Tél. : 25 75 25 (du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15h) – [recette.dsfgouv.nc](mailto:recette.dsfgouv.nc), en précisant en objet : « Délai de paiement IS - Covid19 »

**L'As de Trèfle 2020**

**NOS PRODUITS DISPONIBLES  
SUR [WWW.ASDETREFLE.NC](http://WWW.ASDETREFLE.NC)**



**L'As de Trèfle  
ENTREPRISES**  
Une réponse à vos besoins, avec vous au quotidien.

**CONTACTEZ-NOUS AU  
35 20 50**



**ADT Entreprises**

**Mazda CX5**

**SKYACTIV  
TECHNOLOGY**

**ÉLÉGANCE  
en toute circonstance**

À partir de

**3 550 000 F HTGC**

Garantie 3 ans ou 100 000 Km



**Magenta : 24 39 20 - Vallée du Tir : 24 39 30**

**f Parkingshickson / [www.parkinghickson.nc](http://www.parkinghickson.nc)**

**Construisons notre pays, économisons l'énergie**





## Dossier

### Délais pour les cotisations sociales



**Acteur :** CAFAT

#### Critères

Sont concernées les entreprises dont l'activité est réduite ou suspendue du fait des mesures prises par les autorités afin de lutter contre la propagation du Covid-19 :

- entreprises dont les établissements ont fermé par arrêté des autorités ;
- entreprises qui ont maintenu leur activité mais qui sont dans l'impossibilité de fournir du travail à leurs salariés soit sur le lieu de travail, soit en télétravail ;
- entreprises dans l'impossibilité de mettre en place les mesures de prévention nécessaires pour protéger la santé du salarié ou de leur clientèle ;
- entreprises qui sont confrontées à une baisse d'activité, conséquence directe ou indirecte de la période de confinement.

#### Contenu de l'aide

La CAFAT propose de reculer les échéances de paiement des cotisations sociales dues par les entreprises ou les travailleurs contraints de réduire ou suspendre leurs activités en raison des mesures d'urgence sanitaire arrêtées le 23 mars 2020, comme suit :

- L'échéance de paiement des cotisations dues au titre du 1er trimestre civil 2020 est reportée au 31 juillet 2020.
- Le versement des acomptes provisionnels dus au titre du 1er trimestre civil 2020 sont reportés au terme des mois d'août et septembre 2020.
- L'échéance de paiement de la cotisation provisionnelle fixée au 30 juin 2020 est prorogée au 30 septembre 2020.

#### Attention

- L'octroi de délai de paiement n'exonère pas les travailleurs indépendants de fournir leur déclaration de ressources dans les délais (pénalités financières).
- Le décalage de versement des cotisations n'exonère pas l'employeur de transmettre la déclaration des salaires versés ou de la faire

en ligne ([www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)) au plus tard le 30 avril 2020 (pénalités financières).

**Contacts :** CAFAT – [delais.covid19@cafat.nc](mailto:delais.covid19@cafat.nc) – Tél. : 25 58 20 du lundi au jeudi de 8h à 16h le vendredi de 8h à 15h

### Report et étalement des factures d'électricité et d'eau



**Acteurs :** fournisseurs d'eau et d'électricité

#### Critères

Sont concernées les entreprises pouvant justifier de l'attribution d'une aide provinciale et titulaires d'un abonnement. Pour les autres entreprises en situation difficile les dossiers seront étudiés au cas par cas.

#### Contenu de l'aide

Étalement sur deux mois des factures eau/électricité du mois d'avril 2020 ; report de paiement d'un mois avec étalement de deux mois des factures de mai 2020.

**Contacts :** votre fournisseur d'électricité, votre fournisseur d'eau

EEC a mis en place un numéro vert : 05 36 36

### Délais pour les charges locatives et de copropriété



**Acteurs :** bailleurs

#### Critères

Sont concernées les entreprises ayant un CA annuel inférieur à 120 MF et qui en fera la demande à son bailleur ou son représentant (loyers) /à son syndic ou président d'ASL (charges de copropriété), et qui invoquera une baisse substantielle de ses revenus provoquée par la crise du Covid-19

#### Contenu de l'aide

Report et étalement du loyer et des charges locatives d'avril, avec paiement échelonné sur 3 mois, de juillet à septembre 2020. Si la demande concerne les mois d'avril et de mai, échelonnement sur 6 mois, de juillet à décembre 2020.

Engagements réciproques locataire / bailleur formalisés par la signature d'un formulaire type.

#### En pratique

Retrouvez le formulaire de demande sur : <https://covid19.nc/plan-sauvegarde-economie-nc-covid19/>

**Contact :** votre bailleur

### Factures de téléphone fixe et mobile



**Acteurs :** OPT

#### Contenu de l'aide

Levée des suspensions et pénalités en cas de retard de paiement sur les factures de téléphone fixe et mobile.

A noter que, pendant le confinement, les capacités Internet des fournisseurs d'accès ont été augmentées de 25% et celles des acteurs publics et privés de services essentiels ont été triplées, le tout à titre gracieux.

**Contact :** Agence Entreprises au 1006 numéro vert 1016

[agence-entreprises@opt.nc](mailto:agence-entreprises@opt.nc) ou [ae@opt.nc](mailto:ae@opt.nc)

## Contacts

- Numéro vert unique : 05 03 03
  - E-mail : [entreprises-coronavirus@cci.nc](mailto:entreprises-coronavirus@cci.nc)
  - Directions économiques des provinces
- Province Sud :  
[entreprises.covid19@province-sud.nc](mailto:entreprises.covid19@province-sud.nc)  
 20 36 00 - [www.province-sud.nc/form/urgence-covid19](http://www.province-sud.nc/form/urgence-covid19)
- Province Nord :  
[ddee.contact@province-nord.nc](mailto:ddee.contact@province-nord.nc) - 47 72 39  
 (voir les contacts des antennes en p.22)
- Province des Îles :  
 05 00 90 - [economie@loyalty.nc](mailto:economie@loyalty.nc)

Toutes les informations en ligne  
[www.cci.nc/coronavirus-covid-19](http://www.cci.nc/coronavirus-covid-19)



# Leader en Maintenance Industrielle

## En Nouvelle-Calédonie

### NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS



Isolation Thermique  
et Acoustique



Solutions Réfractaires



Solutions de  
Nettoyage Industriel



Innovation, Technologie  
& Expertise



16 Rue Saint-Pierre à Numbo, 98800 Nouméa, Nouvelle-Calédonie

+687 460.460

<https://www.linc.nc/>



# LOCATION MOYENNE DURÉE

ADAPTEZ FACILEMENT VOTRE FLOTTE À VOTRE ACTIVITÉ, DE 1 À 24 MOIS.



## UNE FORMULE TOUT INCLUS, ÉCONOMIQUE ET SANS ENGAGEMENT\*



**ENTRETIEN**  
mécanique  
préventif courant



**ASSISTANCE**  
dépannage  
7/7 24/24



**PNEUMATIQUES**  
remplacement et  
entretien régulier



**ASSURANCE**  
tous risques  
avec franchise



**VÉHICULE RELAIS**  
en cas de panne, de sinistre  
ou d'entretien

\*voir conditions en agence



**NOUMÉA - 27.60.60**  
26, rue Gabriel Laroque  
[reservation@budget.nc](mailto:reservation@budget.nc)

**KONÉ - 42.59.25**  
Z.I. de Kataviti  
[reservationkone@budget.nc](mailto:reservationkone@budget.nc)

**TONTOUTA - 35.24.92**  
Aéroport de Tontouta  
[reservation@budget.nc](mailto:reservation@budget.nc)

[www.budget.nc](http://www.budget.nc)  
Budget Nouvelle-Calédonie



# Économie

## NOUVEL ÉLAN POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

**Le référentiel de la construction de la Nouvelle-Calédonie (RCNC) entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2020. Ce cadre normatif vise à améliorer la qualité des constructions, garantir la sécurité des clients et assurer la protection juridique des entreprises.**



la norme française ou européenne seront automatiquement agréés RCNC, tandis que des procédures de certification sont définies pour les produits locaux ou importés en dehors de ce périmètre. Pour mettre en œuvre ce référentiel, la Nouvelle-Calédonie va soutenir la montée en compétences des laboratoires locaux de contrôle et d'essai et conclure des partenariats avec des laboratoires néo-zélandais et australiens. « Les acteurs auront du temps pour s'adapter et seront accompagnés », assure Djamil Abdelaziz, directeur adjoint de la direction des Achats, du patrimoine et des moyens (DAPM). Une période transitoire, pouvant aller jusqu'à trois ans, est prévue pour permettre aux professionnels de se mettre en conformité avec les nouvelles règles.

En savoir +

 [www.rcnc.gouv.nc](http://www.rcnc.gouv.nc)

Élaboré avec la contribution de tous les acteurs du secteur, le référentiel de la construction de la Nouvelle-Calédonie (RCNC) pose, selon le gouvernement, les bases d'un système vertueux pour le BTP, souvent mis à mal par des affaires de malfaçons et des sinistres. Concrètement, ce cadre fixe de nouvelles exigences, tant pour les clients que pour les entrepreneurs. Tout d'abord en matière d'assurance de la construction, il oblige les maîtres d'ouvrage et les constructeurs à s'assurer (garantie décennale). Les assureurs sont, quant à eux, obligés de garantir les ouvrages réalisés par les professionnels du bâtiment qui auront prouvé leurs qualifications (diplôme ou être en exercice depuis trois ans). « Ces dispositions étaient nécessaires car nous avons du mal à travailler avec

ce *vide juridique* », souligne Silvio Pontoni, président de la Fédération calédonienne du BTP.

### Certification

Autre évolution majeure pour sécuriser le secteur : la conformité des matériaux. Les produits certifiés selon

### RAYONNEMENT

Remarquées jusqu'à Paris, « ces normes adaptées et contextualisées pourraient servir d'exemple aux autres territoires ultramarins », indique Djamil Abdelaziz.

Le RCNC représente une belle opportunité pour les savoir-faire locaux. « C'est une marque de valorisation pour les professionnels du secteur qui apporte aux clients la sérénité nécessaire au projet d'une vie », estime Noé Bertram, gérant de Bois Concept et élu à la CCI. Si la qualité des matériaux calédoniens est reconnue au même niveau que les standards internationaux, les consommateurs se tourneront davantage vers la production locale, tandis que certains producteurs pourront plus facilement exporter leurs produits. »

# PEUGEOT UTILITAIRES

## REDÉMARREZ SANS APPORT !

À PARTIR DE  
**25.000F** / MOIS SANS APPORT\*  
ÉLIGIBLE À LA DÉFISCALISATION

MOTION & e-MOTION

**5** GARANTIE  
ANS  
OU 100.000 KM



PEUGEOT  
PROFESSIONNEL

\*Tarif pour un véhicule PEUGEOT PARTNER K9 VU COURT1 75 CV HDI neuf au prix de 1 719 161 XPF. UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER. Financement sous forme de crédit moyen terme d'un montant de 1 260 451 XPF (le solde du prix de vente résultant de l'apport de la défiscalisation à hauteur de 458 710 XPF) remboursable en 60 mensualités de 25 000 XPF TTC hors assurance DIT, au taux d'intérêt fixe de 6,67% + TOF. Coût total du crédit : 1 500 000 XPF. Offre réservée aux professionnels éligibles à l'aide fiscale Métropolitaine, sous réserve d'acceptation de la demande de défiscalisation par le cabinet I2F et de l'acceptation de la demande de financement par CREDICAL, SA au capital de 250 000 000 XPF, sise 6 rue Jean Chaler Nouméa, immatriculée au RCS de Nouméa sous le numéro 68 B 027680. Intermédiaire en assurance sous le N°RIAS: NC170058. Offre valable du 18 mai au 30 juin 2020 inclus. Voir le détail des conditions en concession. Photo non contractuelle.

**MÉNARD** | 41 44 70  
AUTOMOBILES | www.peugeot.nc

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

**f** PEUGEOT NC

# Actu.nc

**Publiez chaque semaine  
vos annonces  
judiciaires et légales  
dans votre magazine**



**28 63 01**  
contact@actu.nc



# Économie numérique

## GAGNER EN VISIBILITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

« Avec six Calédoniens sur dix présents sur au moins un réseau social, il est indispensable, pour une entreprise, d'utiliser ces médias ». Éric Olivier, de l'Observatoire Numérique Nouvelle-Calédonie (ONNC), livre quelques clés pour communiquer efficacement.



Avec respectivement 160 000 et 58 000 comptes référencés\*, les réseaux Facebook et LinkedIn sont à privilégier :

### Facebook

- Réseau le plus large avec 160 000 comptes référencés, dont 112 000 peuvent être touchés via le sponsoring de publications.
- Public cible : les + de 25 ans.
- Positionnement B to C (relations entreprises-clients).
- Usages en B to B (relations entreprises-entreprises) possibles, notamment en Calédonie où le nombre de comptes par habitant dépasse celui de la Métropole.
- **Objectif** : ramener vos visiteurs vers votre site Web si vous en possédez un.
- **Conseil** : privilégiez les groupes privés pour vos communications vers des cibles précises.

### LinkedIn

- 58 000 comptes référencés, dont 16 240 peuvent être touchés via le sponsoring de publications.
- Réseau professionnel.
- Public cible : les actifs.
- Positionnement B to B.
- Usages en B to C déconseillés car risqués en termes d'image et de e-réputation.
- **Conseil** : peut être équivalent à une carte de visite professionnelle, voire à un « mini site » pour les professionnels indépendants, puisque apte à héberger vos contenus (photos, textes, etc.)

### Comment faire vivre votre réseau

**Publicités en ligne** : Facebook Ads et LinkedIn Ads offrent des systèmes de publicité en ligne performants.

La CCI propose deux formations en lien avec cette thématique :

- Etablir sa stratégie de communication digitale en Nouvelle-Calédonie
- Facebook, de la visibilité pour votre commerce

Contact : entreprises@cci.nc ou 24 31 35



► « Il est essentiel de garder du bon sens et du recul par rapport à ses publications. N'hésitez pas à vous faire accompagner par un professionnel du marketing digital »

Éric Olivier, coordinateur ONNC.

**Animez vos pages** : Organisez un concours, créez un questionnaire... pour générer du trafic sur votre réseau.

**Utilisez le # (hashtag)** : Suivi d'un ou plusieurs mot(s) clé(s) pour toucher les usagers qui s'intéressent à votre sujet.

**Utilisez le @** : Suivi du nom d'une personne ou d'une structure pour l'interpeller directement et l'attirer vers votre contenu.

« Il est primordial de définir la ligne éditoriale de son/ses réseau(x). Tenez compte de votre cible pour poster, au bon moment, des contenus adaptés. Par exemple, ne proposez pas de vidéos trop longues/lourdes pour des jeunes dont les forfaits peuvent être limités », rappelle Éric Olivier.

### En savoir +

« Communication digitale et usage des réseaux sociaux », présenté dans le cadre des Matinales de la CCI, à télécharger sur :

 [www.cci.nc/information-economique/evénements-de-la-cci/la-matinal-des-experts](http://www.cci.nc/information-economique/evénements-de-la-cci/la-matinal-des-experts)

 [www.observatoire-numerique.nc](http://www.observatoire-numerique.nc)

\* Source : Hootsuite/We Are Social, « DIGITAL 2020 New Caledonia ».

ÇA VA VOUS CHANGER !

PRÊT CONSO  
**Grande Vitesse**

ACCORD  
SOUS **24h** | FONDS  
SOUS **8jrs**

+ d'info au **256 990**

coût d'un appel local

Accord sous 24h : Offre soumise à conditions – veuillez nous contacter pour plus de détails

Fonds sous 8 jours : Mise à disposition des fonds dès le 8e jour suivant l'acceptation de l'offre de crédit, sur demande

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER

BANQUE CALÉDONNIENNE D'INVESTISSEMENT | SAEM au capital de 15 milliards XPF - Siège social : 5A, avenue de la Victoire – BP K5 – Nouméa Cedex  
Tél. 29 65 65 – Fax (687) 27 40 35 – RCS Nouméa 96 B 015 479 – Ridet n°0 015 479 001 – RIAS NC170007 voir RIAS.nc

www.bci.nc



Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

**Aux gérants des commerces de toutes tailles,  
tous secteurs d'activité et lieux d'implantation sur le territoire.**



**Vous avez su faire preuve de patience, de tolérance et d'ingéniosité face à une situation inédite.  
Grâce à vous la proximité, la solidarité et l'emploi, ont été au centre des préoccupations  
de tous les acteurs cherchant à nous aider.**

**Le Syndicat des Commerçants de Nouvelle-Calédonie  
tient à saluer vos initiatives et remercie l'ensemble des autorités pour leur écoute.**



**Y'A PRESQUE  
TOUT CHEZ NOUS !**

Tél. : 27 54 10 • [syndicatcommerce@lagoon.nc](mailto:syndicatcommerce@lagoon.nc)

[www.syndicatdescommerçants.nc](http://www.syndicatdescommerçants.nc) • [Facebook CommerçantsNC](https://www.facebook.com/CommerçantsNC)





# Environnement



## AMBASSADEUR DES RÉCIFS VIERGES CALÉDONIENS

**En plongeant au sein du Parc naturel de la mer de Corail, le photojournaliste Alexis Rosefeld souhaite mettre en lumière les enjeux de protection et de conservation de la biodiversité. « Une aventure sous-marine au cœur de l'océan originel. »**

### « LA FORÊT PRIMAIRE DE L'OcéAN »

**Restitutions :** Le reportage d'Alexis Rosenfeld sur le Parc naturel de la mer de Corail doit donner lieu à de nombreuses productions, notamment un documentaire de 52 minutes et des reportages photographiques dans la presse. Des expositions étaient prévues (avant la pandémie de coronavirus) en juin à Paris et à Marseille au Congrès mondial de la nature de l'UICN.

**Partenaires :** Unesco, ministères de la Transition écologique et des Outre-Mer, Ifreco, Labex Corail, Septentrion Environnement...

**En savoir + :**

 [www.alexis-rosenfeld.fr](http://www.alexis-rosenfeld.fr)

### Pourquoi avoir choisi les sites de Nouvelle-Calédonie pour votre projet ?

**Alexis Rosenfeld :** Lorsque j'ai découvert à travers le rapport de l'IRD et du National Geographic que la zone de l'océan la plus vierge et la plus riche au monde était en Nouvelle-Calédonie, cette exploration s'est présentée comme une évidence. Ce projet, dénommé « La forêt primaire de l'océan », est dans la lignée de mes grands reportages. La transmission et la diffusion au grand public de messages positifs sur la conservation et la gestion d'espaces protégés me semblent essentielles. Il faut sortir des messages anxiogènes pour montrer l'importance et l'efficacité d'initiatives positives. La création d'une aire marine protégée comme le Parc naturel de la mer de Corail doit servir d'exemple. Cela va me permettre d'expliquer les zones refuges et l'intérêt de créer des réserves intégrales. Grâce à ces espaces exceptionnels, je peux faire une démonstration parfaite.

### Quels sont vos premiers constats ?

Accéder à cette zone est une opportunité inespérée. Les premières plongées sur les récifs d'Entrecasteaux ont révélé une nature riche et abondante comme je ne l'avais

encore jamais rencontrée. Les animaux ne connaissent pas l'homme, ils sont curieux, viennent nous voir, quasiment au contact. Les sites que nous visitons avec mon équipe sont rarement fréquentés et le sont encore moins, avec la réglementation qui restreint les accès depuis la création du Parc. Nous nous sommes pour l'instant limités à explorer la zone jusqu'à 40 mètres. Les prochaines missions pourraient nous amener à travailler à plus de 100 mètres de profondeur, ce qui nous permettra d'accéder à des zones encore inexplorées.

### Quels messages souhaitez-vous transmettre ?

J'exerce le métier de photojournaliste depuis plus de 20 ans. De simple témoin, mon rôle est devenu celui d'ambassadeur. J'ai cette chance incroyable de voyager, de plonger, de rencontrer des gestionnaires, des scientifiques. J'ai aujourd'hui un véritable devoir de transmission, de trait d'union entre le grand public et ces personnes qui s'investissent pour préserver ces écosystèmes particulièrement fragiles.

1<sup>ER</sup> BUDGET PARTICIPATIF - ÉDITION 2021

# MON IDÉE POUR MA PROVINCE



## À VOUS DE PROPOSER VOS PROJETS...

- Éducation & jeunesse
- Environnement & cadre de vie
- Numérique & accessibilité aux services publics
- Santé & solidarité
- Sport, culture & sauvegarde du patrimoine

Vous souhaitez une province plus solidaire ? Plus verte ? Plus ludique ?... Jusqu'au 3 juillet, à vous de proposer vos projets : la province Sud peut les réaliser grâce au budget participatif.

**CONSTRUISONS LA PROVINCE SUD QUI NOUS RESSEMBLE !**

Jusqu'au 3 juillet déposez vos projets sur [province-sud.nc](https://province-sud.nc)

[province-sud.nc/budgetparticipatif](https://province-sud.nc/budgetparticipatif)



AGIR POUR  
L'AVENIR



# Le forfait Internet Mobile 4G

Jusqu'à **50 Go**  
d'Internet Mobile



Pour toute information contactez l'Agence Entreprises au 1016

[www.opt.nc](http://www.opt.nc)

**5 990 CFP /AN**



## La formule intégrale, c'est :

- + votre magazine papier **livré chez vous** chaque semaine
- + votre magazine digital **où que vous soyez**
- + le **site internet** et **application mobile en illimité**
- + **tous** les anciens numéros d'Actu.nc

**ABONNEZ-VOUS**

+ d'infos : [www.actu.nc](http://www.actu.nc)



*La pirogue*

RESTAURANT

Le cadre somptueux et raffiné de La Pirogue se prête aux déjeuners d'affaires, à travers une carte éphémère renouvelée chaque semaine par notre Chef.

**Ouvert 7/7 - ☎ 23 01 10**  
**Château Royal Beach Resort & Spa**



# Formation

## 2020 ANNÉE DU BLENDED LEARNING ?

**Des dispositifs de formation innovants allient désormais ressources numériques et compétences des formateurs. Soit l'avantage d'associer outils d'apprentissage personnalisés et proximité du formateur. Avec le confinement et la diffusion de nombreux supports d'e-learning, cette tendance va s'accélérer.**

Le principe du « blended learning » est de mixer les modalités d'apprentissage en combinant cours classiques (en présentiel) et outils digitaux qui permettent à chacun, à distance, de progresser à son rythme et selon ses contraintes.

En intégrant ces outils dans le parcours de formation, le formateur permet le partage et l'évolution collective des connaissances, mais de manière individualisée. En effet, en marge des regroupements en salle, le stagiaire travaille sa compréhension des notions selon le principe du « Any Time, Any Where, Any Device (ATAWAD) », soit n'importe quand, n'importe où et avec n'importe quel outil connecté. Ainsi, la formation peut épouser les besoins de chacun, avec un temps de formation présentielle plus réduit, ce qui est moins contraignant pour le salarié et son

entreprise. Ce temps collectif gagne par ailleurs en efficacité, pouvant être consacré à lever les points d'incompréhension éventuels.

### Des prérequis

Il y a bien sûr des prérequis pour la mise en place de formations de ce type :

- prérequis techniques : avoir le matériel et les ressources nécessaires à la connexion, pouvoir accéder aux plateformes de formation et aux contenus ;
- prérequis humains : le salarié doit être ouvert à ces technologies, et l'entreprise doit favoriser en interne des temps de formation en autonomie.

### Gagner en efficacité

Conscientes de ces enjeux et nouvelles tendances, plusieurs entreprises calédoniennes intègrent déjà ces modalités de formation (banques, OPT, Cipac...) et identifient petit à petit les pratiques vertueuses. De son côté, la CCI développe un parcours de formation basé sur des temps de travail personnel, des ressources et suivis en ligne, et des regroupements (à découvrir prochainement).

Pour Séverine Zimmer, directrice du FIAF, « le blended learning a quelque chose de rassu-

*rant : on vient conforter l'apprentissage distant par un dispositif traditionnel en présentiel. Il y a un côté innovant qui intéresse les organismes de formation, la DFPC et le FIAF. Mais attention, ça ne veut pas dire qu'une formation purement présentielle n'est pas innovante et qu'une formation à distance est forcément innovante ! Simplement, on se fait à l'idée que des pratiques mixtes se dessinent, qui permettent de gagner en efficacité. »*

### DO YOU SPEAK ENGLISH ?

Du côté de l'e-learning, la CCI innove en proposant de nouvelles formations à l'anglais entièrement personnalisées. Conversation, anglais courant, anglais des affaires : un forfait d'heures vous permet d'accéder, quand et où vous le souhaitez, à un espace virtuel et à des cours particuliers de professeurs expérimentés de langue maternelle anglaise.

**Plus d'information :**

**Tél. : 24 31 35, entreprises@cci.nc**

 [www.cci.nc/formations-et-services-cci/catalogue-en-ligne](http://www.cci.nc/formations-et-services-cci/catalogue-en-ligne)



# Fiche pratique

## RÉAGIR FACE AUX RETARDS DE PAIEMENT ENTRE ENTREPRISES

Les retards de paiement occasionnent notamment des problèmes de trésorerie parfois très compliqués à gérer dans un contexte économique tendu. Les outils pour y faire face...

### ► Essayer de dialoguer avec le responsable du retard

• En Métropole, deux conflits sur trois sont désamorcés à partir du moment où le responsable du problème est informé du fait que son interlocuteur connaît ses droits. Commencer donc par indiquer clairement dans les contrats et factures, le délai de paiement applicable (voir encadré, FAQ). Puis réclamer le paiement à la date d'échéance et, s'il y a lieu, les pénalités de retard.

• Pour appuyer sa demande, le plaignant peut saisir le Médiateur des entreprises. Ce service gratuit du ministère de l'Économie et des Finances est disponible en Nouvelle-Calédonie. Le dispositif propose d'abord de définir avec le « médié » (l'organisme saisissant), l'objet exact de sa demande et les conditions dans lesquelles la médiation pourra se dérouler. Celle-ci vise ensuite à convaincre les parties de s'accorder sur une solution commune qui donnera lieu à un protocole d'accord.

Déposer un dossier en ligne : [www.mediateur-des-entreprises.fr](http://www.mediateur-des-entreprises.fr)

► Les retards de paiement seraient responsables de près de 25 % des faillites de PME en Métropole.

### ► Saisir l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie (ACNC)

Si la médiation n'est pas concluante, déposer une plainte auprès de l'ACNC. L'autorité administrative indépendante peut mener des enquêtes et prononcer des sanctions. La répression des retards de paiement est une de ses priorités pour l'année 2020.

1. L'entreprise doit **réunir le maximum d'éléments** afin de prouver que le client n'a pas respecté le délai de paiement. Par exemple :

- une estimation du « coût » des retards pour l'entreprise concernée,
- la balance clients (factures de vente et d'achat de l'entreprise),
- la balance âgée clients (ensemble des règlements attendus avec mise en évidence des retards d'encaissement),
- la liasse fiscale,
- le grand livre client lettré de la période considérée,

Cet article a été rédigé avant la crise du Covid-19. Nombre de petites entreprises gravement touchées sollicitent des délais de paiement. Le dialogue doit prévaloir.

### EN SAVOIR +

Comment calculer les délais de paiement ? S'appliquent-ils si mon fournisseur est en Métropole ?... L'ACNC a mis en ligne une foire aux questions (FAQ) qui décrit de nombreux cas pratiques et élucide des situations parfois pointues auxquelles font face les entrepreneurs calédoniens.

[www.autorite-concurrence.nc/relation-commerciales/faq-delaix-de-paiement](http://www.autorite-concurrence.nc/relation-commerciales/faq-delaix-de-paiement)

- un échantillon des factures et preuves de paiement correspondantes (comptes bancaires, emails, etc.),
- et/ou, le cas échéant, les CGV et CGA.

2. L'entreprise peut ensuite **déposer plainte** auprès de l'ACNC, soit par email avec accusé de réception, soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par dépôt au siège de l'Autorité contre délivrance d'un récépissé, sous format papier en deux exemplaires et sous format électronique.

3. S'il est établi que le client n'a pas respecté le délai, l'ACNC peut alors prononcer une **amende administrative** qui peut atteindre 5 millions de francs à laquelle s'ajoutent les pénalités de retard.

### Contact

ACNC - 7, rue du général Gallieni, Nouméa  
Tél. : 25 14 03  
[contact@autorite-concurrence.nc](mailto:contact@autorite-concurrence.nc)





# Données du mois

## LE POINT SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CALÉDONIENNE

**En 2016, la Nouvelle-Calédonie a adopté sa feuille de route en matière de transition énergétique. Quatre ans après, où en sommes-nous ? Éléments de réponse avec André Boudart, directeur de l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE).**



► « La distribution alimentée par des sources renouvelables devrait atteindre 84 % en 2021 »  
André Boudart, directeur de l'ACE.

### Quel est l'enjeu de la transition énergétique en Nouvelle-Calédonie ?

**André Boudart :** Le Schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC) vise notamment à ce que, d'ici 2030, toute notre consommation publique d'électricité soit couverte par une production d'origine renouvelable (soleil, vent, eau ou biomasse) et que l'autonomie soit atteinte sur les Îles. Il s'agit d'une position aussi ambitieuse que nécessaire car notre territoire est aujourd'hui classé au 6<sup>e</sup> rang mondial de la production de gaz à effet de serre (GES) par habitant...

### Comment expliquer ce classement ?

L'industrie du nickel a des besoins en énergie qui représentent 75 % de l'électricité consommée ici. Et cette énergie, principalement d'origine fossile « non propre », doit être importée à 95 %. L'enjeu de notre transition est donc de « verdier » encore plus notre précieux métal ! Ce sera l'ambition centrale de la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie portée par le gouvernement.

### D'AUTRES PISTES À EXPLORER...

Pour réduire nos consommations d'énergie et d'émissions de GES, la Nouvelle-Calédonie prévoit notamment de mettre en place une réglementation énergétique pour les bâtiments et d'aider à leur rénovation, d'encourager l'équipement des entreprises et collectivités en solutions énergétiques vertes, de développer l'écobilité, etc.

### Comment s'articule le STENC ?

Le STENC propose trois objectifs : réduire nos consommations énergétiques et nos émissions de GES et accroître la part du renouvelable dans notre production. Depuis 2016, nous avons lancé une première étape focalisée sur ce dernier objectif.

### La part des énergies vertes a-t-elle augmenté ?

Considérablement. En 2015, la production pour la distribution publique était assurée à 84 % par des centrales thermiques. Aujourd'hui, grâce à une politique volontariste, la tendance est déjà inversée et la distribution alimentée par des sources renouvelables devrait atteindre 84 % en 2021. Ce taux devrait s'élever à 100 % dès 2023, soit sept ans plus tôt que prévu. Nous sommes aussi fiers du fait que Lifou va devenir en 2021, la première île du Pacifique autonome sur le plan de la distribution d'électricité, grâce au photovoltaïque, à l'éolien et à la combustion d'huiles de récupération [dans le cadre du dispositif L'Assiette verte - Alizés Énergie, ndlr].



Un exemple de projet innovant dans le secteur des énergies renouvelables : la première ferme agrisolaire calédonienne implantée à Focola (Farino).

### Plus d'infos

Pour obtenir des conseils afin d'engager votre entreprise dans la transition énergétique tout en renforçant votre compétitivité, contactez :

- l'ACE au 05 06 05 (n° vert)  
contact@agence-energie.nc
- les conseillers CCI au 24 31 00  
environnement@cci.nc



# Chiffres et échéances

## Taux de l'usure

| Prêts aux personnes morales<br>(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale) applicable au 1 <sup>er</sup> avril 2020 |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| • Prêts pour achats ou ventes à tempérament                                                                                                                                | 3,13 %  |
| • Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans                                                                                                                     | 1,61 %  |
| • Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans                                                                                                                         | 1,87 %  |
| • Découverts en compte                                                                                                                                                     | 14,51 % |
| • Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans                                                                                                                     | 1,61 %  |

### Intérêt légal (1<sup>er</sup> semestre 2020)

Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels ..... 3,15 %

Autres cas ..... 0,87 %

### Taux de base bancaire

TBB moyen pondéré ..... 6,60 %

## Indice et taux

Prix mars 2020 ..... 109,08

Prix hors tabac mars 2020 ..... 107,04

Inflation hors tabac (12 derniers mois) .. -0,2 %

Inflation générale (12 derniers mois) .... -0,2 %

Salaire minimum brut garanti (depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018)

SMG horaire ..... 926,44 F CFP

SMG mensuel ..... 156 568 F CFP

### Salaire minimum agricole

SMAG horaire ..... 787,49 F CFP

SMAG mensuel ..... 133 086 F CFP

### Feuille de paie (mars 2020)

Plafond CAFAT ..... 363 700 F CFP

Plafond maladie CAFAT / RUAMM .. 510 500 F CFP  
(tranche 1) / ..... 5 279 700 F CFP (tranche 2)

Plafond FSH ..... 306 900 F CFP

Plafond formation professionnelle .. 363 700 F CFP

Plafond Sécurité sociale ..... 402 983 F CFP

CCS ..... non plafonnée

## Évolution du BT21

|       | 2018   | 2019   | 2020                   |
|-------|--------|--------|------------------------|
| Janv. | 104,01 | 104,31 | 104,52                 |
| Fév.  | 104,03 | 103,93 | 104,50                 |
| Mars  | 104,29 | 103,88 | 104,38<br>(provisoire) |
| Avril | 104,63 | 104,15 |                        |
| Mai   | 104,60 | 104,25 |                        |
| Juin  | 104,34 | 104,42 |                        |
| Juil. | 104,55 | 104,07 |                        |
| Août  | 104,79 | 103,90 |                        |
| Sept. | 104,79 | 103,75 |                        |
| Oct.  | 104,08 | 103,73 |                        |
| Nov.  | 104,14 | 103,86 |                        |
| Déc.  | 104,42 | 103,93 |                        |

## Échéances

19 mai.....

### Impôt sur le revenu

- Transmission de la télé-déclaration pour les habitants de Nouméa.

26 mai .....

### Impôt sur le revenu

- Transmission de la télé-déclaration pour les habitants des communes hors Nouméa.

31 mai.....

### Impôt sur les sociétés

- Paiement de l'acompte (si clôture au 30/06 ou 31/10).
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31/01.

**Si votre entreprise est confrontée à des difficultés de paiement liées au COVID-19, vous pouvez solliciter auprès de la DSF un plan de règlement afin de reporter (sans pénalités) le règlement de vos prochaines échéances d'impôts directs.**

Contact : [recette.dsfgouv.nc](mailto:recette.dsfgouv.nc)

préciser dans l'objet du mail

« Délai de paiement IS - Covid19 »

30 juin .....

### Impôt sur les sociétés

- Paiement de l'acompte (si clôture au 31/07 ou 30/11).
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 28/02.

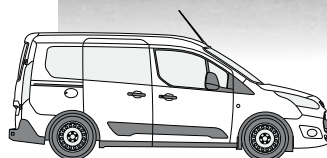
# FORD TRANSIT

## CONNECT & CUSTOM

**NOUVEAU**



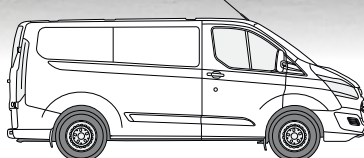
Transit  
**CONNECT**



3M<sup>3</sup>

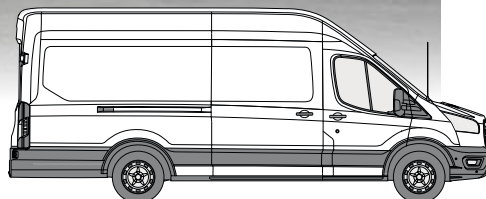


Transit  
**CUSTOM**



6M<sup>3</sup>

**TRANSIT**



10 à 15M<sup>3</sup>

**LES UTILITAIRES AGILES !**

À découvrir dès maintenant  
au **showroom** et sur **www.ford.nc** !



*Toutes vos envies  
et vos coups de cœur*

CUISINES ET SALLES DE BAINS SONT CHEZ

**Côté  
Cuisines & Bains**  
design d'intérieur



CUISINES | SALLES DE BAINS | ROBINETTERIE